



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

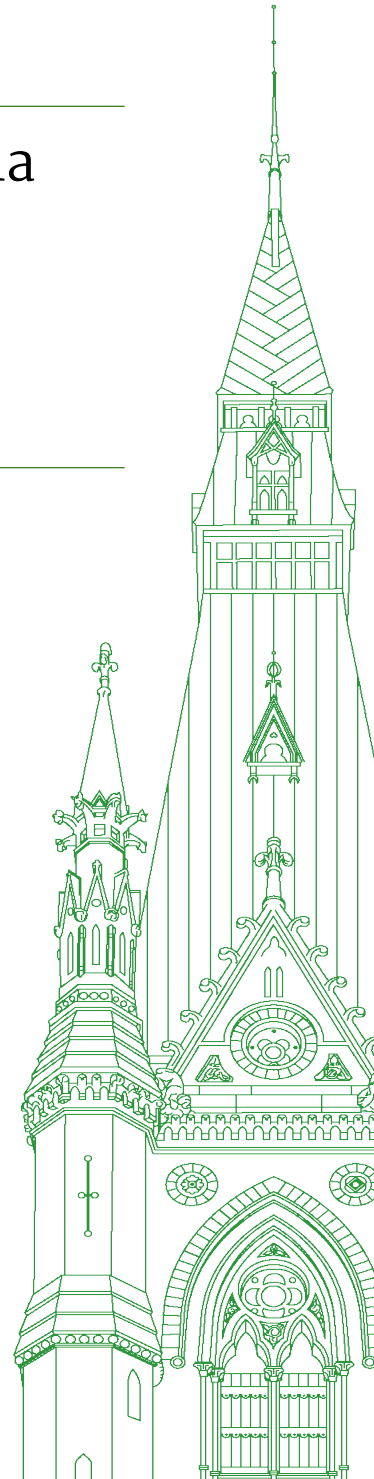
Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 012

Le mercredi 27 mai 2020

Président : L'honorable Anthony Rota



Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le mercredi 27 mai 2020

• (1205)

[Traduction]

Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 12^e séance du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

[Français]

Ce sera la première réunion hybride du Comité. Certains membres du Comité vont y participer par vidéoconférence et d'autres le feront en personne. Cela donne suite à la motion adoptée par la Chambre le 26 mai 2020.

Dans les faits, les députés ayant déjà participé à une réunion virtuelle du Comité spécial ne remarqueront pas beaucoup de changements, sauf celui de voir d'autres députés participer depuis le parquet de la Chambre.

[Traduction]

Une rubrique a également été ajoutée aux travaux du Comité, celle des déclarations de députés.

Afin que les députés qui se joignent à la séance par vidéoconférence puissent être vus et entendus par les personnes qui sont dans la Chambre, deux écrans ont été installés de chaque côté du fauteuil du Président. L'amplification sonore pour les interventions virtuelles sera disponible, et les députés en Chambre pourront écouter la chaîne du parquet ou l'interprétation avec les oreillettes qui se trouvent sur leur bureau.

[Français]

Je vous prie d'attendre que je vous donne la parole en vous nommant avant de commencer à parler. Veuillez également adresser vos remarques à la présidence. Je vous remercie.

[Traduction]

Pour les députés qui participent par vidéoconférence, je voudrais vous rappeler de laisser votre micro en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Aussi, veuillez noter que si vous désirez parler en anglais, vous devez choisir la chaîne anglaise. Si vous désirez parler en français, vous devez choisir la chaîne française. Si vous voulez passer d'une langue à l'autre, vous devez choisir la chaîne correspondant à la langue que vous utilisez.

[Français]

Si des députés qui participent par vidéoconférence souhaitent demander la parole en dehors de la période d'intervention qui leur est réservée, ils doivent activer leur micro et invoquer le Règlement. Ceux qui sont à la Chambre peuvent simplement se lever, comme à l'habitude. Veuillez noter que la réunion d'aujourd'hui sera télévisée, comme une séance habituelle de la Chambre.

[Traduction]

Nous allons maintenant procéder aux annonces ministérielles.

Je crois comprendre qu'il n'y a pas d'annonce ministérielle aujourd'hui. Nous allons donc passer aux pétitions.

Nous allons procéder à la présentation de pétitions, pendant un maximum de 15 minutes.

[Français]

J'aimerais rappeler aux députés que les pétitions présentées pendant une réunion du Comité spécial doivent déjà avoir été certifiées par le greffier des pétitions.

[Traduction]

Pour les députés qui participent en personne, veuillez venir porter au bureau le certificat signé une fois la pétition présentée.

La première pétition sera présentée par Mme May, qui se joint à nous virtuellement.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le président, quel honneur c'est pour moi d'être la première personne à prendre la parole à partir des écrans situés de chaque côté du Président de la Chambre.

Je m'adresse à vous de la circonscription de Saanich—Gulf Islands, située sur le territoire traditionnel de la Première Nation des WSÁNEC. *Hych'ka Siem*.

Je vous présente la pétition numéro 431-00215. Elle a été certifiée. Les pétitionnaires souhaitent porter à l'attention de la Chambre le fait que le Canada est le seul pays doté d'un régime de soins de santé universel qui ne comprend pas les médicaments d'ordonnance. Ils soulignent qu'à cause de la disparité du système à l'échelle du pays, trois millions de Canadiens n'ont pas l'assurance ou les moyens nécessaires pour acheter les médicaments dont ils ont besoin. Ils prient donc la Chambre réunie en Parlement de mettre en place un régime national d'assurance-médicaments et de réduire le prix des médicaments en les achetant en gros volumes.

Je crois que cela résume la pétition, monsieur le président. Merci beaucoup.

Le président: La pétition suivante sera présentée par M. Genuis.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis heureux de présenter deux pétitions au Comité aujourd'hui.

La première appuie le projet de loi S-204. Ce projet de loi d'intérêt public émanant du Sénat, proposé par la sénatrice Salma Ataulahjan, érigerait en infraction le fait de voyager à l'étranger afin d'acquérir des organes prélevés sans consentement. Il prévoit aussi un mécanisme pour interdire de territoire au Canada toute personne ayant été impliquée dans la pratique effroyable du trafic d'organes prélevés sans consentement. Ce projet de loi a été présenté plusieurs fois au fil des 10 dernières années et plus, et les pétitionnaires espèrent que le Parlement actuel sera celui qui prendra enfin des mesures à l'égard du prélèvement forcé et du trafic d'organes.

Les signataires de la deuxième pétition sont préoccupés par le projet de loi C-7, et particulièrement par les efforts déployés par le gouvernement pour supprimer des mesures de protection contenues actuellement dans le régime d'euthanasie canadien. Les pétitionnaires regrettent que le gouvernement tente d'éliminer la période de réflexion de 10 jours et d'autres mesures de protection qu'il considérait comme essentielles il y a à peine 4 ans, lorsqu'il mettait en place le régime d'euthanasie et de suicide assisté. Ils prient le gouvernement de faire quelque chose à ce sujet et ils s'opposent à la tentative de supprimer du régime des mesures de protection essentielles.

Merci beaucoup.

Le président: Est-ce que quelqu'un d'autre a une pétition à présenter?

Comme il n'y a personne d'autre, nous allons procéder aux déclarations de députés.

[Français]

La période consacrée aux déclarations de députés sera de 15 minutes, au maximum. Chaque déclaration sera d'une minute. La première sera celle de M. Samson.

Monsieur Samson, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Bonjour à toutes et à tous. C'est un honneur pour moi de faire une déclaration en vertu de l'article 31 du Règlement.

Le printemps a été éprouvant pour la Nouvelle-Écosse et les collectivités de Sackville—Preston—Chezzetcook. Pendant qu'elle s'unissait pour faire face aux défis liés à la COVID-19, la population a été plongée dans le deuil par le décès de trois femmes remarquables de la région: la gendarme Heidi Stevenson de la GRC, bien connue de nombreux résidents de Cole Harbour et des environs; l'enseignante de vaisseau de 1^{re} classe Abigail Cowbrough, qui était basée à la 12^e Escadre Shearwater; et la capitaine Jenn Casey, membre de l'équipe des Snowbirds des Forces canadiennes.

Toutes trois sont décédées dans l'exercice de leurs fonctions, dans des événements tragiques distincts, pendant qu'elles servaient notre pays. Ces trois femmes courageuses, qui ont servi avec honneur sur terre, en mer et dans les airs, représentent ce que notre pays a de meilleur. Heidi, Abigail et Jenn étaient des femmes inspirantes, et jamais nous ne les oublierons.

Je vous remercie.

• (1210)

Le président: Je donne la parole à M. Bezan.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Le Canada a besoin d'un premier ministre qui crée des emplois et des débouchés, mais à la place, nous avons un premier ministre qui est en train d'accumuler une dette nationale colossale. Hier, le DPB a prédit que cette année, le déficit fédéral s'élèvera à plus de 252 milliards de dollars. Cette somme équivaut presque à la moyenne annuelle des dépenses publiques avant l'arrivée du gouvernement libéral. Au bout de 5 ans, la dette nationale du Canada atteindra 1 billion de dollars, et nous n'obtiendrons presque rien en retour. D'un océan à l'autre, les industries sont soit fermées, soit en situation précaire.

Les travailleurs canadiens méritent un premier ministre qui soutient le secteur de l'énergie canadien et qui achemine nos ressources naturelles et nos produits agricoles vers les marchés; qui appuie les petites entreprises et qui fait en sorte que notre régime fiscal encourage la création d'emplois et la croissance; et qui créera des emplois dans le secteur canadien de la fabrication de pointe, tout en favorisant la croissance de l'industrie de l'automobile. Les travailleurs canadiens ont besoin d'un tel premier ministre. Plus important encore, nous avons besoin d'un premier ministre conservateur qui remettra de l'ordre dans les finances publiques et qui résorbera l'énorme dette contractée par le premier ministre actuel.

Le président: Nous passons maintenant à M. Anandasangaree.

M. Gary Anandasangaree (Scarborough—Rouge Park, Lib.): Monsieur le président, c'est avec le cœur gros que je prends la parole aujourd'hui. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, un nombre disproportionné de décès sont survenus dans les centres de soins de longue durée.

Je suis reconnaissant envers les membres des Forces armées canadiennes qui ont été déployés au centre de soins Altamont, situé dans ma circonscription, et à quatre autres foyers de la région du Grand Toronto. Les FAC ont présenté des observations effroyables concernant la situation dans ces foyers: des résidents qui reçoivent de mauvaises doses de médicaments ou des médicaments périmés; qui ne sont pas lavés ou changés pendant de longues périodes; qui sont nourris de force, au point de s'étouffer; qui sont confinés à leur lit pendant des semaines; qui sont mal nourris; et bien plus encore.

Monsieur le président, j'exhorte le premier ministre Ford à promulguer une ordonnance de prise en charge et à confier à une tierce partie la gestion des cinq foyers en question, afin de s'attaquer à ces violations et de redresser la situation. Je prie aussi le premier ministre Ford de lancer une enquête publique indépendante chargée d'étudier la tragédie vécue dans les centres de soins de longue durée de l'Ontario. Enfin, monsieur le président, nous devons collaborer avec les provinces et les territoires en vue d'établir des normes nationales en matière de soins pour les membres les plus vulnérables de notre société. Nous pouvons, et nous devons, faire mieux.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Quelqu'un invoque le Règlement.

Allez-y, madame May.

Mme Elizabeth May: Je vous remercie, monsieur le président.

J'hésite à interrompre mes collègues, mais j'ai une préoccupation par rapport à la pratique entourant les pétitions, qui consiste, si je comprends bien, à résumer la pétition, sans faire de discours. Un de nos collègues m'a semblé déroger à nos règles habituelles.

Le président: Je rappelle aux députés que nous sommes censés, lors de la présentation d'une pétition, de donner un résumé et d'être aussi concis que possible. Merci.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le président, j'aimerais saluer la résilience des Québécoises et des Québécois qui s'inquiètent pour leur emploi ou pour leur entreprise pendant la crise de la COVID-19.

C'est pour eux qu'il faut planifier l'après-crise, et il faut le faire dès maintenant. Pour ce faire, on a besoin d'avoir l'heure juste. Il faut connaître l'état des finances publiques. C'est pourquoi le Bloc québécois exige du gouvernement une mise à jour économique, et ce, avant le 17 juin. Il ne s'agit pas de faire un spectacle. Tout le monde sait que le déficit va être immense. Il fallait soutenir la population, et nous sommes tous d'accord là-dessus, mais il faut savoir à quel point. Il faut aussi savoir d'où on part pour être en mesure de planifier où on s'en va. C'est une question de respect envers la population, puisque c'est elle qui va payer la note.

En terminant, j'aimerais rappeler au gouvernement qu'il reste un groupe qui ne contribue vraiment pas aux finances publiques présentement. Je parle des géants du Web, le groupe GAFAM, qui n'ont jamais été autant utilisés qu'en ce moment et qui ne paient toujours pas un sous d'impôt au Canada. Les libéraux ont promis de régler cette injustice. Ils ont maintenant une belle occasion de le faire.

[Traduction]

Le président: Je donne la parole à Mme Sidhu.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le président, cette semaine est la Semaine nationale des services paramédicaux. Je profite de l'occasion pour remercier les services de police, de pompiers et d'ambulanciers paramédicaux de la région de Peel qui assurent la sécurité des habitants de Brampton.

Dans ma circonscription, les organismes n'ont pas hésité à venir en aide à notre communauté, des organismes comme la Khalsa Aid Society, l'Interfaith Council of Peel, le YMCA de Brampton, la Prayer Stone Peoples Church, Unity in the Community, le Ste. Louise Outreach Centre, la Knights Table, la Yogi Divine Society, le Vraj Community Service, Regeneration Brampton et beaucoup d'autres ont rendu notre communauté plus forte pendant cette période difficile.

Je veux aussi commenter le rapport qui a été publié hier par nos braves membres des Forces armées canadiennes. À l'instar de nombreux Canadiens, j'ai été choquée par ce rapport sur des centres de soins de longue durée, dont un qui se trouve dans ma circonscription. Les exemples des abus cités dans le rapport sont inacceptables. Nos aînés méritent d'être traités avec dignité et respect.

Nous devons trouver une solution. Nous devons régler ce problème.

• (1215)

Le président: C'est maintenant au tour de Mme Stubbs.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le président, le secteur gazier et pétrolier au Canada est en crise, une crise que cinq années de politiques malavisées, de tracasseries administratives et d'obstacles à la construction de pipelines sont venues aggraver. Au cours des deux derniers mois uniquement, le Canada a connu la plus importante baisse de production de son histoire. Le nombre de plateformes en activité a chuté de 92 % et des dizaines de milliers de travailleurs dans ce secteur ont perdu leurs emplois et

sont venus s'ajouter aux 200 000 qui ont connu le même sort depuis 2015. Le secteur de l'énergie est le plus important investisseur du Canada, et les exportations pourraient être le moteur de la reprise si on ne se contente pas de paroles, mais qu'on passe à l'action.

Le 25 mars, le ministre des Finances a promis de l'aide dans les heures ou les jours, et non pas les semaines, à venir, mais il laisse tomber les Canadiens. Soixante-trois jours plus tard, les petites entreprises gazières et pétrolières ne peuvent toujours pas demander un prêt de la Banque de développement du Canada, et les modalités des prêts aux employeurs importants annoncées la semaine dernière sont abusives, car les taux d'intérêt grimpent à 14 % à la cinquième année. Ce sont les taux des prêts sur salaire. Les options d'achat d'actions requises étant à des creux historiques, le gouvernement pourrait devenir le principal actionnaire. Ce n'est pas ce qu'on appelle de l'aide d'urgence, mais du mercantilisme sur le dos de la pandémie.

Les programmes ne peuvent pas aider les travailleurs si les entreprises ne peuvent ou ne veulent pas se procurer l'aide offerte. Les tactiques libérales visant à torpiller l'industrie au moyen de mesures dilatoires font exactement ce que les activistes étrangers dans les autres pays souhaitent: mettre un terme à l'exploitation pétrolière au Canada.

[Français]

Le président: Madame Bessette, vous avez la parole.

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le président, en temps de crise, on se serre les coudes.

Je peux affirmer que c'est bien ce qui s'est passé dans Brome—Missisquoi. Au cours des dernières semaines, j'ai appelé les centres d'action bénévole de ma circonscription, afin de prendre de leurs nouvelles.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour souligner le travail que les organismes communautaires font sans relâche dans ma circonscription. Cette crise nous a permis de réaliser à quel point les banques alimentaires et les popotes roulantes peuvent servir à soulager la faim, mais aussi à sortir de la solitude des milliers d'aînés qui sont confinés.

Je souligne aussi le dévouement des bénévoles qui donnent généreusement de leur temps, particulièrement l'initiative de Mable Hastings, Centre d'aide bénévole de Mansonville. Tout comme moi, elle envoie une infolettre quotidienne pour garder les citoyens informés des multiples ressources offertes pour les soutenir.

La COVID-19 fait ressortir le meilleur de notre communauté, et je suis convaincue que, ensemble, nous allons nous en sortir.

[Traduction]

Le président: Je donne la parole à M. Virani.

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le président, pendant la pandémie de la COVID-19, j'ai été impressionné par le courage dont ont fait preuve tant de travailleurs essentiels. Je tiens à remercier tous les intervenants de première ligne de veiller à notre sécurité, de veiller à ce que nous puissions nous nourrir et de veiller à ce que nos collectivités demeurent fonctionnelles.

Je veux souligner en particulier le travail d'une professionnelle dans le secteur des services de santé essentiels, une gestionnaire de la quarantaine de l'Agence de la santé publique du Canada. Je l'ai vue travailler sans relâche au cours des trois derniers mois pour assurer notre sécurité à tous. Cette femme est mon épouse, Suchita Jain.

Suchi, je t'aime, je suis très fier de toi, et je te remercie de tous les sacrifices que tu fais.

Je veux également souligner le travail d'une autre femme dans ma circonscription, Parkdale—High Park, Rachelle LeBlanc, qui travaille comme conceptrice. Lorsque la pandémie a éclaté, elle a compris qu'il fallait des barrières de protection dans les petits commerces de Parkdale, alors elle a commencé à recueillir des dons. Elle a ensuite mis à contribution ses talents pour concevoir des écrans de protection autoportants. Son équipe a maintenant fait don de 25 écrans de protection de la COVID à des petits commerçants de Parkdale, et elle s'emploie à en produire 100 de plus. C'est la compassion de Canadiens comme Mme LeBlanc qui donne tout son sens à l'expression « Nous sommes tous solidaires ».

[Français]

Le président: Monsieur Godin, vous avez la parole.

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le président, l'année scolaire a été bouleversée et nos finissants doivent être fiers de leurs réalisations dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Jeunes hommes et jeunes femmes, soyez fiers de vos réalisations! Vous pouvez croire en l'avenir. Continuez à vous instruire. C'est votre coffre à outils et il vous sera utile tout au long de votre vie. Vos acquis en cette année exceptionnelle vous différencieront des autres. Je vous invite à vous en inspirer et à tourner cela à votre avantage.

Le gouvernement actuel a l'obligation de promouvoir des valeurs qui vous guident vers une implication dans votre communauté. Vous lever le matin pour apprendre ou pour aller travailler fait de vous de meilleurs citoyens. Les connaissances et l'expérience sont irremplaçables et inestimables. J'implore ce gouvernement, inconscient des dommages qu'il cause, d'annoncer immédiatement tous les postes déjà préapprouvés en vertu du programme Emplois d'été Canada. Il est urgent d'agir. Respectons nos organismes, nos entreprises, et soutenons notre jeunesse, une richesse qu'il faut outiller et motiver.

Je félicite tous les jeunes diplômés de la belle circonscription de Portneuf—Jacques-Cartier.

• (1220)

[Traduction]

Le président: Je donne maintenant la parole à monsieur Fergus.

[Français]

M. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le président, durant cette pandémie, on peut voir de quel bois se chauffent les Canadiens. Ce samedi 30 mai, plus de 2 000 chrétiens de toutes allégeances vont se rassembler virtuellement afin de prier et de passer à l'action.

[Traduction]

Lorsque les temps sont durs, les Canadiens prennent les choses en main. Ce rassemblement prévu le 30 mai ne saurait être plus éloquent. Samedi, dans plus de 2 000 églises et foyers, des milliers de

Canadiens croyants vont se rassembler pour prier et passer à l'action dans le cadre de Restons unis Canada. Ils se réuniront par l'entremise de la télévision, de Facebook en direct et d'Instagram en direct. Ils vont ensuite fournir un soutien plus que nécessaire à des Canadiens qui vivent dans des milieux défavorisés. C'est ce qu'on appelle vivre sa foi.

Je suis convaincu de parler au nom de tous les parlementaires en souhaitant du succès à Restons unis Canada. Il est à souhaiter que d'autres Canadiens voudront lui emboîter le pas.

Merci, monsieur le président.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Harder.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): La meilleure façon de protéger la vérité est de permettre aux gens de parler librement, mais depuis le début de la pandémie, les libéraux ont réduit au silence les voix dissidentes. Malheureusement, leur vision à courte vue a nuï aux Canadiens. Ils ont rapidement propagé l'idée que la transmission entre humains n'était pas possible. Ils ont dit qu'il n'était pas nécessaire de fermer les frontières. Ils nous ont dit que le port du masque était inutile.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement libéral a mis les Canadiens en danger en faisant taire les points de vue opposés au sien et qu'il a diffusé des fausses informations. Ce qui est ironique toutefois, c'est qu'il s'autoproclame maintenant l'arbitre de la vérité. Il dépense des millions de dollars pour censurer ce que les Canadiens peuvent et ne peuvent pas dire. Il décide ce qui est vrai et ce qui est faux, ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Lorsque la liberté d'expression est réprimée, on peut affirmer sans se tromper que la démocratie est en péril.

Je demande au gouvernement de rétablir les libertés individuelles qui sont garanties par la Charte canadienne des droits et libertés. Nous sommes au Canada, un pays qui n'est pas une autocratie, mais une démocratie.

Le président: Je donne la parole à monsieur Nater.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le président, les petites entreprises ont toujours été la pierre angulaire de nos collectivités partout au pays. Elles sont une source d'emplois et de stabilité économique et sont toujours les premières à soutenir les activités et les services communautaires, mais elles ont été particulièrement durement frappées par la COVID-19. Elles ont fermé leurs portes temporairement et sont nombreuses à s'inquiéter de ne jamais pouvoir les rouvrir.

La saison du festival de Stratford, de Drayton Entertainment et du festival de musique estival de Stratford ayant été annulée, les entreprises dans les secteurs du tourisme, de l'accueil et de l'hébergement et du commerce au détail dans la circonscription de Perth—Wellington en arrachent. Je parle tous les jours à des propriétaires de petites entreprises qui ne sont pas admissibles au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, et à d'autres qui considèrent que le programme d'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial est complexe et inaccessible. Le programme est inutilement compliqué, d'une lenteur frustrante et excessivement restrictif. Monsieur le président, le gouvernement doit refaire ses devoirs, apporter des correctifs à ces programmes et s'assurer que les petites entreprises qui ont besoin d'aide puissent en obtenir.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Collins.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le président, les Canadiens ont été ébranlés par cette pandémie. Elle a mis au jour les failles dans notre système de soins de santé et notre filet de sécurité sociale. Elle nous a révélé à quel point nous sommes vulnérables face à une catastrophe.

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Nous pouvons revenir à ce qu'on appelle le cours normal des choses, soit aux conditions désastreuses dans les centres de soins de longue durée, aux inégalités généralisées, et à l'absence de vraies mesures pour contrer les changements climatiques, ou nous pouvons bâtir un monde meilleur.

À Victoria, les gens de la communauté, les organismes et les dirigeants municipaux réclament une nouvelle façon d'agir. La Ville de Victoria a un plan pour se réinventer, devenir plus résiliente et relancer son économie. Des organismes comme Greater Victoria Acting Together; Common Vision, Common Action et Kairos Victoria explorent de nouvelles idées pour procéder à une relance juste et durable.

Nous pouvons bâtir un monde meilleur. Nous pouvons investir dans les infrastructures. Nous devons lutter contre les changements climatiques, l'itinérance et les inégalités. Nous pouvons bâtir un Canada où nous prenons mieux soin de la planète et des uns les autres.

• (1225)

[Français]

Le président: Nous poursuivons avec Mme DeBellefeuille.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le président, en cette période de pandémie, c'est avec grande émotion que je veux souligner l'excellent travail de tous les anges gardiens du CISSS de la Montérégie-Ouest. Je veux remercier de tout coeur l'ensemble du personnel ainsi que les retraités qui ont repris du service pour apporter leur aide. J'admire les gestionnaires de tous les niveaux et de tous les services, qui travaillent sans relâche pour mobiliser leurs équipes dans ce contexte difficile.

À vous, mes collègues gestionnaires et aux équipes de la direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées, tant ceux du soutien à domicile qu'en hébergement, je vous félicite de tout coeur pour le travail titanesque accompli.

J'ai une pensée particulière pour Lyne Ricard et Véronique Proulx, des chefs de service qui travaillent avec rigueur en compagnie de leur équipe de professionnels auprès des aînés hébergés en ressources intermédiaires.

Je salue aussi chaleureusement la directrice des services infirmiers, Chantal Careau, qui relève avec brio et humanisme le défi actuel.

Encore une fois, j'offre toutes mes félicitations à l'ensemble de l'organisation du CISSS de la Montérégie-Ouest pour son travail remarquable dans cette période difficile et très exigeante.

[Traduction]

Le président: Monsieur Barlow, c'est à vous.

M. John Barlow (Foothills, PCC): C'est dans les pires situations que les gens donnent le meilleur d'eux-mêmes. Des héros naissent, des forces de caractère se révèlent, les germes de la résilience sont semés. J'aurais tant à dire au sujet des électeurs de Foothills — les travailleurs de la santé de première ligne, les commis

dans les épiceries, les restaurateurs, les agriculteurs — et de tout ce qu'ils font pour que notre communauté reste en santé et en sécurité.

Je veux toutefois braquer les projecteurs sur certains de nos héros cachés, comme Owen Plumb, un élève de 9^e année d'Okotoks qui utilise son imprimante 3D pour produire de l'équipement de protection individuelle destiné aux travailleurs de la santé de première ligne. Il a fait équipe avec le club Rotary Club et Evergreen Solutions à Okotoks pour participer à sa fabrication et à son assemblage.

Il y a aussi Sam Schofield, le président bénévole de la Chambre de commerce de Pincher Creek, qui a construit du jour au lendemain un site Web sur la résilience face à la COVID-19 en concevant des outils de formation pour les entreprises de sa région. Il a également contribué à mettre sur pied le Foothills Business Recovery Taskforce, une ressource pour les entreprises de ma circonscription qui se trouvent dans tout le sud de l'Alberta.

Enfin, je sais que les temps sont difficiles pour les employés de Cargill Foods de High River et que nombre d'entre eux ont perdu des êtres chers. Je veux les remercier de ne ménager aucun effort pour protéger notre approvisionnement alimentaire et veiller à ce que nous puissions mettre du pain sur la table.

Vous êtes tous des héros. Merci.

Des députés: Bravo!

Le président: Monsieur Simms, c'est à votre tour.

M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais profiter de l'occasion pour saluer tous ceux qui vont au-delà de ce qu'on attend d'eux pour soigner et offrir du réconfort aux autres.

Au cours de mes 16 ans à la Chambre des communes, je n'ai jamais rien vu de tel: nos vies sont paralysées et toute cette souffrance que ressentent les familles touchées par la COVID-19.

J'aimerais toutefois vous donner deux exemples de générosité que l'on a vus ici même à Terre-Neuve-et-Labrador. Shanna et Fred Patey de Bishop's Falls, avec quelques amis, ont passé des heures près de la Transcanadienne avec simplement un barbecue et une glacière. Ils ont servi, jour après jour, des repas gratuits aux camionneurs qui parcourent notre province. Ils ont servi jusqu'à maintenant plus de 1 500 repas.

Il y a aussi Mitch Strickland de Grand Falls-Windsor, qui est propriétaire du Appy's Diner. Il a fait don continuellement de nourriture aux travailleurs de première ligne de l'hôpital local et d'ailleurs.

J'aimerais dire à tous les travailleurs de première ligne des épiceries et des camions de livraison, aux médecins, aux infirmiers et infirmières et aux infirmiers et infirmières auxiliaires, aux ambulanciers paramédicaux, aux premiers répondants et, bien sûr, à nos braves hommes et femmes de l'armée, que nous sommes chanceux de les avoir et que nous leur serons éternellement reconnaissants de ce qu'ils ont fait.

Merci.

Des députés: Bravo!

Le président: C'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui pour les Déclarations des députés.

Avant de poursuivre, j'aimerais rappeler à tous les députés que les déclarations doivent durer une minute, alors je vous demanderais, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, de vous minuter avant d'arriver, car notre temps est limité.

J'aimerais aussi souligner que certains d'entre vous ont un débit naturel très rapide. Je ne suis pas ici pour juger la façon de parler de quiconque, mais pensez aux interprètes pour vous assurer que chacun comprend ce que vous dites, car ils travaillent avec diligence pour rendre nos propos dans les deux langues.

En résumé, deux choses sont à retenir: s'il vous plaît, ralentissez et assurez-vous que votre déclaration ne dépasse pas une minute.

[Français]

Nous allons maintenant procéder aux questions adressées aux ministres.

Veillez noter que nous suspendrons les délibérations toutes les 45 minutes, afin de permettre aux employés qui fournissent un soutien aux travaux de la séance de se substituer en toute sécurité.

[Traduction]

La première question revient au chef de l'opposition, monsieur Scheer.

• (1230)

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition): Merci beaucoup, monsieur le président.

Au début de la pandémie et du confinement qui a suivi, le gouvernement a dit aux Canadiens que les programmes seraient mis en œuvre très rapidement et que les écarts et les lacunes seraient comblés au fur et à mesure. Bien que nombre de Canadiens soient déçus de la réponse du gouvernement et de ses programmes inutilement rigides, les conservateurs ont dégagé des solutions il y a des semaines. Cependant, nous voilà rendus deux mois et demi plus tard, et nombre de ces programmes n'ont toujours pas été améliorés.

J'ai une question simple pour le premier ministre.

Le 26 avril, les conservateurs ont demandé au premier ministre de modifier les critères d'admissibilité au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes de façon à ce que les petites entreprises qui n'ont pas de compte bancaire commercial puissent accéder à ces types de programmes. Nous sommes maintenant le 27 mai. Le premier ministre apportera-t-il ce changement au programme?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, nous savions dès le début de cette pandémie que nous devions prendre très rapidement des mesures, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons mis en œuvre vraiment très rapidement la Prestation canadienne d'urgence. Huit millions de Canadiens ont pu en bénéficier pour remplacer les chèques de paie qu'ils ont perdus à cause de la COVID-19. Nous avons aussi offert une subvention salariale et une gamme d'autres programmes pour aider les travailleurs et les petites entreprises.

L'aide offerte grâce au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes a eu une incidence énorme sur les petites entreprises à la grandeur du pays, mais nous croyons comprendre que certaines sociétés et entreprises ont des particularités qui font en sorte qu'il est un peu plus difficile pour elles d'y être admissibles. Nous travaillons avec elles par l'intermédiaire de leurs agences de développement régional et nous les encourageons à faire appel à ces

agences, qui seront en mesure de les aider à obtenir le financement qu'elles méritent.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, il s'agit de corrections techniques très simples que le gouvernement pourrait faire. Rien n'excuse le retard. Nous sommes le 27 mai. Il est au courant de ces problèmes depuis des semaines. Il essaie de se faire féliciter pour des mesures qu'il a prises en mars, et pourtant, il déçoit de nombreux Canadiens en n'apportant pas ces modifications très simples au programme.

À titre d'exemple, les entreprises qui ont fait l'acquisition d'une autre entreprise au cours de la dernière année ont des employés qui craignent de perdre leur emploi. Les entreprises ne sont pas admissibles à la subvention salariale parce que leur revenu est maintenant combiné. Nous avons relevé cette lacune.

Encore une fois, c'est une simple question. Les entreprises qui ont fait l'acquisition d'une autre entreprise seront-elles toujours admissibles à la subvention salariale pour garder leurs employés au travail, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, je sais qu'il y a divers types d'entreprises au pays qui ont besoin de soutien. Nous avons pris des mesures pour en offrir au plus grand nombre possible et nous continuons à combler les lacunes.

Je sais que le député d'en face m'a parlé un certain nombre de fois d'une entreprise de tracteurs dans sa circonscription. Je peux vous assurer que les fonctionnaires de Finances Canada discutent avec cette entreprise pour voir s'il y a une façon de veiller à ce qu'elle reçoive le soutien dont elle a besoin.

L'hon. Andrew Scheer: Le problème est vraiment très simple à régler. Je peux lui sauver beaucoup de temps à lui et à ses fonctionnaires.

Le gouvernement a employé le terme « fusion » lorsqu'il a annoncé les modifications à ce programme. Il peut vraiment clarifier les choses et se sauver beaucoup de travail simplement en ajoutant le terme « acquisition ». Le fera-t-il?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, je peux vous assurer que les fonctionnaires des Finances travaillent en étroite collaboration avec Brandt Tractor.

Ils continuent de travailler avec une gamme d'entreprises à la grandeur du pays qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas demander l'aide que nous offrons actuellement. Nous continuerons à prendre des mesures pour faire en sorte que les gens qui ont besoin d'aide puissent l'obtenir.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, il s'agit littéralement d'un seul mot. Nous pouvons lui transmettre le texte par courriel. Nous pouvons lui envoyer la page du dictionnaire dans laquelle ce terme est défini si cela peut lui être utile.

Une autre lacune qui déçoit les gens concerne l'aide d'urgence pour le loyer commercial. Le gouvernement a fixé les paramètres d'admissibilité aux entreprises qui ont essuyé des pertes de revenu de 70 %, de 55 %, de 60 % ou de 65 % n'y sont pas admissibles, mais sont incapables de payer leur loyer.

Nous avons demandé au gouvernement il y a plusieurs semaines d'adopter une échelle mobile plus flexible pour permettre à un plus grand nombre d'entreprises d'accéder à ce programme afin de garder plus d'employés au travail et plus d'entreprises ouvertes. Le gouvernement assouplira-t-il les règles de ce programme pour aider plus d'entreprises à survivre?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, dès le début de cette pandémie, nos fonctionnaires et décideurs ont pris des mesures créatives et rapides pour essayer de venir en aide au plus grand nombre de personnes possible en accordant la priorité à celles qui en avaient le plus besoin. Manifestement, cette pandémie touche chaque personne et chaque entreprise au pays différemment, mais nous nous sommes attachés à faire en sorte que celles qui en ont le plus besoin reçoivent le soutien qu'elles peuvent obtenir.

Bien entendu, nous continuerons à travailler avec les partis de l'opposition et l'ensemble des Canadiens à nous assurer de venir en aide à toutes les personnes qui en ont besoin, mais nous avons toujours ciblé les plus vulnérables, d'abord et avant tout.

• (1235)

[Français]

Le président: Je cède maintenant la parole à M. Blanchet.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse au premier ministre.

Si le Parti libéral du Canada ne s'était pas prévalu des programmes d'urgence, aurait-il mis à pied l'ensemble de son personnel?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons reconnu que bien des organismes et des entreprises faisaient face à des difficultés en raison de la COVID-19. Or il y a des gens qui travaillent pour ces organismes, que ce soit des comptables, des gens à la réception, des préposés ou des travailleurs, et ces gens ont besoin d'être soutenus.

Nous soutenons les gens partout au pays par l'entremise de ce programme.

M. Yves-François Blanchet: Le Parti libéral est-il un organisme en difficulté?

Le très hon. Justin Trudeau: Toute compagnie ou tout organisme qui peut démontrer une baisse significative de ses revenus, qu'il s'agisse de dons, de revenus, de profits...

Le président: Nous passons la parole à M. Blanchet.

M. Yves-François Blanchet: Le Parti libéral du Canada est-il un organisme en difficulté?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons créé des critères précis pour aider les organismes en difficulté. Tout organisme qui a ces difficultés peut faire une demande.

M. Yves-François Blanchet: Aux Îles de la Madeleine, des entreprises de pêche qui sont en difficulté et qui ont besoin d'aide n'auront pas l'argent que les libéraux vont prendre.

Le Parti libéral du Canada est-il un organisme en difficulté?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons investi dans de l'aide destinée aux pêcheurs dans l'ensemble du pays. Nous reconnaissons que c'est une situation difficile en raison de la COVID-19. Nous serons là pour les pêcheurs et les industries en difficulté.

M. Yves-François Blanchet: J'ai moi-même un peu l'impression d'être à la pêche aux réponses.

Une entreprise de Drummondville qui fabrique des membranes isolantes est en difficulté à cause d'une inadéquation dans un programme fédéral.

Par rapport à cette entreprise, le Parti libéral du Canada est-il un organisme en difficulté?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, il y a des critères clairs pour faire une demande dans le cadre de ces programmes. Les compagnies et les organismes qui reçoivent ces fonds se qualifient à ces programmes.

M. Yves-François Blanchet: Si les critères des programmes établissent que le Parti libéral est un organisme en difficulté, est-ce à dire que les critères visant à déterminer ce qu'est un organisme en difficulté sont mal fixés?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, notre priorité, pendant toute cette pandémie, a été d'être là pour les travailleurs en difficulté afin qu'ils ne perdent pas leur emploi, et ce, dans tous les organismes et compagnies du pays, autant que possible. C'est ce que nous sommes en train de faire.

M. Yves-François Blanchet: À la lumière des réponses du premier ministre, je vais poser la question suivante: le premier ministre est-il en difficulté?

Le très hon. Justin Trudeau: Non, monsieur le président. Nous faisons un travail important pour tous les Canadiens, tous les jours.

M. Yves-François Blanchet: Des propriétaires de restaurants sur la rue Ontario, à Montréal, pensent qu'ils ne traverseront pas la crise et qu'ils ne rouvriront jamais leurs portes. Ils sont en difficulté.

En comparaison, le Parti libéral du Canada est-il un organisme en difficulté qui ne rouvrira pas après la crise? On a le droit d'espérer.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons établi des critères pour ce programme afin d'aider ceux qui travaillent pour les divers organismes. Tout organisme qui reçoit cette subvention s'y qualifie.

M. Yves-François Blanchet: Y a-t-il un consensus au sein du caucus du Parti libéral sur le fait que le Parti libéral est un organisme en difficulté?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous travaillons tous les jours pour aider les Canadiens et les travailleurs en difficulté. Nous allons continuer notre travail.

M. Yves-François Blanchet: Pour le premier ministre, répondre à une question est-il une difficulté?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, c'est un grand plaisir d'être ici, à la Chambre, et de répondre aux questions des Canadiens et des députés de l'opposition.

M. Yves-François Blanchet: Vous allez répondre à la question d'un Québécois, je l'espère.

Il y a des entreprises en difficulté au Saguenay, en Gaspésie, à Beloeil.

Ces entreprises ne mériteraient-elles pas d'être sauvées par l'argent que le Parti libéral, prétendument en difficulté, a pris?

Le très hon. Justin Trudeau: Je suis toujours très content de répondre aux questions de tous les Canadiens qui siègent actuellement à la Chambre.

Nous serons là pour aider les travailleurs en difficulté partout au pays, y compris au Québec.

M. Yves-François Blanchet: Si le premier ministre a autant de plaisir à répondre aux questions, je lui propose d'atteindre l'extase suprême en répondant aux questions.

Le Parti libéral est-il en difficulté?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons mis en oeuvre un programme pour aider les personnes qui travaillent dans des organismes et qui pourraient perdre leur emploi en raison de la COVID-19. Nous sommes là pour aider les travailleurs dans les organismes et les entreprises, partout au pays.

• (1240)

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant à M. Singh.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Les conditions de vie des aînés qu'ont décrites les militaires sont effroyables, mais les paroles compatissantes ne suffisent pas. Il faut agir. Le premier ministre arrêtera-t-il de trouver des excuses et fera-t-il vraiment preuve de leadership pour régler le dossier des soins de longue durée?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, la Constitution du Canada n'est pas une excuse. Elle énonce la répartition des pouvoirs et des responsabilités, et nous respectons la compétence des provinces en ce qui concerne les centres de soins de longue durée. Cependant, nous avons signalé dès le départ que nous étions prêts à les appuyer dans ce dossier très important. Nous devons nous assurer qu'on prend bien soin de nos aînés à la grandeur du pays. Voilà pourquoi nous avons dépêché les militaires et nous sommes là pour aider les provinces.

M. Jagmeet Singh: L'ancienne ministre fédérale de la Santé, Mme Philpott, a dit: « Nous devons arrêter de nous servir de la compétence comme excuse pour ne pas faire preuve de leadership à l'échelon fédéral ». Il s'agit d'une ancienne ministre fédérale de la Santé. Maintenant, nous avons appris dans le rapport produit par les militaires que les membres du personnel avaient peur d'utiliser de l'équipement essentiel en raison du coût. Le premier ministre demandera-t-il la fin des centres de soins de longue durée à but lucratif?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, au cours des derniers jours, j'ai eu de très bonnes conversations avec les premiers ministres du Québec et de l'Ontario sur cette question d'importance. Je me réjouis aussi à la perspective de discuter des questions entourant les soins de longue durée avec tous les premiers ministres des provinces et des territoires demain soir. C'est un dossier dans lequel les Canadiens ont vu qu'une action concertée était nécessaire. Nous serons là pour appuyer les provinces.

M. Jagmeet Singh: Selon les rapports des militaires, on a réutilisé des seringues et utilisé des médicaments périmés. Le premier ministre demandera-t-il qu'on mette fin aux centres à but lucratif pour prendre soin de nos aînés?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, le contenu de ce rapport était profondément inquiétant et troublant pour l'ensemble des Canadiens. Voilà pourquoi nous sommes résolus à tra-

vailer avec les provinces à régler la situation. Les Ontariens et, en fait, les gens de partout au pays sont très inquiets de la situation. Nous devons la régler et nous le ferons ensemble.

M. Jagmeet Singh: Le rapport des militaires a fait état de la présence de cafards et de mouches ainsi que de nourriture pourrie.

Le premier ministre demandera-t-il l'instauration de normes nationales pour que les soins de longue durée soient régis par les mêmes principes que ceux de la Loi canadienne sur la santé?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, notre priorité en ce moment est de nous assurer d'appuyer les provinces qui doivent veiller à ce que les aînés de partout au pays soient protégés dans ces établissements.

À l'avenir, nous aurons absolument besoin de discuter davantage de la façon dont nous pouvons nous assurer que chaque aîné au pays reçoit le soutien adéquat.

M. Jagmeet Singh: Le rapport produit par les militaires a conclu que « le respect de la dignité des patients n'était pas une priorité ».

Le premier ministre demandera-t-il l'instauration de normes nationales pour que les soins de longue durée soient régis par les mêmes principes que ceux de la Loi canadienne sur la santé?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, tous les Canadiens savent que nous devons améliorer la situation de nos aînés. C'est une question que nous prenons tous très au sérieux, et tous les ordres de gouvernement devront collaborer afin de s'assurer que nous améliorions nos systèmes dès maintenant et à l'avenir. Le gouvernement fédéral sera là pour travailler avec les provinces à concrétiser ce projet.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, le premier ministre a dit qu'il était prêt à travailler avec les provinces. Je dis que nous avons besoin de voir le fédéral faire preuve de leadership. Nous avons besoin d'un engagement à l'échelon fédéral selon lequel le premier ministre militera en faveur des besoins des gens, soit celui d'éliminer les centres de soins de longue durée à but lucratif et d'établir des normes nationales.

Le premier ministre ira-t-il au-delà de la collaboration avec les provinces pour faire preuve de leadership?

[Français]

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, je serai toujours là pour défendre les Canadiens dans toutes les différentes situations. Nous allons travailler en tout respect des compétences avec les provinces pour nous assurer que, partout au pays, les Canadiens qui reçoivent des soins de longue durée sont appuyés comme il le faut et reçoivent les services et les soins qu'ils méritent.

[Traduction]

Le président: Monsieur Singh, il nous reste 30 secondes. Posez une question brève, je vous prie.

M. Jagmeet Singh: Merci beaucoup.

La crise de la COVID-19 ne devrait pas servir d'excuse pour éviter de présenter des solutions au comité chargé du dossier sur les disparitions et les meurtres de femmes et de filles autochtones, notamment en retardant la prise de mesures pour leur rendre justice. C'est le même gouvernement qui refusé de reconnaître ces meurtres comme un génocide, le même gouvernement qui a retardé l'adoption d'une mesure législative sur la déclaration des Nations Unies et le même gouvernement qui traîne encore des enfants autochtones devant les tribunaux.

Le gouvernement s'engagera-t-il à verser un financement de base aux services autochtones pour aider les femmes et les filles et veiller à ce que les appels à la justice soient mis en œuvre sans tarder?

• (1245)

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous continuons de travailler très étroitement avec nos partenaires aux appels à la justice tout en prenant des mesures dans nombre de secteurs, y compris en rehaussant le financement pour les refuges et les victimes de violence familiale. Nous continuerons de travailler avec ces partenaires, mais les gens comprendront que nombre de ceux-ci se concentrent vraiment sur l'aide qu'ils peuvent apporter aux travailleurs de première ligne en ce moment, et non sur la rédaction du rapport. Nous continuerons de travailler avec eux à rédiger le rapport, mais la situation entourant la COVID-19 a compliqué les choses.

Le président: Je tiens à remercier les députés qui crient pour me rappeler que le temps de parole est écoulé, mais j'ai un chronomètre ici et je m'en occupe. Je leur sais gré de leur aide, mais je veux leur rappeler que j'ai un appareil adéquat ici.

La parole est maintenant à M. Bezan.

M. James Bezan: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse au premier ministre. Il parlait justement des conditions tragiques dans les centres de soins de longue durée en Ontario, et un rapport a été publié au Québec aujourd'hui.

Je tiens à faire l'éloge des membres des Forces armées canadiennes qui ont été témoins de ces conditions effroyables, qui les ont mises en contexte dans un rapport, et qui prodiguent des soins à nos êtres chers dans ces centres de soins de longue durée.

Le gouvernement affirme qu'il n'a pas reçu de rapport du ministère avant le 22 mai, mais ce rapport a été publié le 14 mai. Qu'est-il arrivé à ce rapport pendant huit jours?

Le président: La parole est au ministre.

Nous semblons éprouver des difficultés techniques, monsieur Sajjan. Nous ne pouvons pas vous entendre. Je vous suggère d'appuyer sur la barre d'espace pendant que vous parlez.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale) : Monsieur le président, je tiens à remercier les membres de nos Forces armées canadiennes pour le travail extraordinaire qu'ils accomplissent. Ils ont fait leur devoir, ont noté leurs observations et en ont fait rapport.

Bien qu'ils aient signalé ces observations directement aux gestionnaires, ils ont rédigé un rapport. Ce document m'a été remis le 21 mai. Je l'ai ensuite transmis au ministre de la Sécurité publique le 22 mai, et il a ensuite été remis très rapidement aux autorités provinciales.

M. James Bezan: Je ne doute pas que vous ayez reçu le rapport le 21 mai, mais il a été rédigé le 14 mai, alors que lui est-il arrivé pendant sept jours? Pourquoi n'y a-t-on pas donné suite? Pourriez-vous simplement l'expliquer? Nos êtres chers étaient à risque pendant toute cette période.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, comme nous l'avons dit, le rapport a été rédigé et transmis par la chaîne de commandement, et les responsables appropriés ont fait preuve de diligence raisonnable. Une fois que nous avons reçu le rapport, nous l'avons transmis aux autorités compétentes.

Encore une fois, je tiens à féliciter les membres de nos Forces armées canadiennes non seulement d'accomplir un travail extraordinaire, mais aussi de faire leur devoir.

M. James Bezan: Le rapport de l'Ontario faisait état des conditions effroyables, des soins horribles prodigués aux clients et aussi de la manière dont le personnel se comportait.

Nous savons qu'à l'heure actuelle, 39 membres des Forces armées canadiennes sont atteints de la COVID-19. Monsieur le ministre, croyez-vous que nos soldats qui servent dans les centres de soins de longue durée auraient pu être infectés par le personnel parce qu'on n'a pas suivi les protocoles adéquats?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, quels que soient les types d'activités auxquels participent nos Forces armées canadiennes, nous faisons preuve de diligence raisonnable pour nous assurer de suivre les protocoles adéquats et d'offrir la formation qui s'impose.

Voilà pourquoi nous avons pris le temps de faire en sorte que nos militaires reçoivent non seulement la formation adéquate, mais aussi l'équipement approprié. Nous avons instauré les bons protocoles et nous veillerons à ce que nos membres atteints de la COVID bénéficient aussi des traitements appropriés.

M. James Bezan: Le ministre de la Défense nationale croit-il que nos soldats qui participent à l'opération LASER, qui se sont mis en danger pour combattre la COVID comme s'ils faisaient la guerre, méritent de toucher des primes de risque?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, nous nous occupons du personnel des Forces armées canadiennes, alors oui, au moment où l'on se parle, nous nous assurons que nos membres touchent les primes de risque qui s'imposent. La règle est en cours de rédaction, et nous pourrions vous donner de plus amples détails sous peu.

• (1250)

M. James Bezan: J'espère que cela veut dire oui. J'encourage le gouvernement à dédommager nos soldats et nos militaires qui participent à l'opération LASER.

J'aimerais enfin revenir à la question de l'échéancier du 14 au 21 mai, alors que ce rapport s'est trouvé au ministère pendant une semaine.

Dans le cadre de notre système parlementaire, les ministres sont responsables des mesures prises dans leurs ministères. Le ministre assumera-t-il la responsabilité à l'égard du fait que ce rapport est resté sept jours sur le bureau de quelqu'un au lieu d'être remis aux autorités compétentes?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, je veux être bien clair: les observations qui ont été formulées ont été signalées immédiatement aux responsables compétents de la gestion des centres de soins et aux personnes concernées à l'échelon provincial.

Parallèlement, ce rapport a été rédigé et transmis à la chaîne de commandement, dont les membres ont fait preuve de diligence raisonnable. Comme je l'ai affirmé, il nous a été remis, et la journée même, il a été transmis au ministre de la Sécurité publique, qui l'a immédiatement envoyé aux autorités provinciales.

M. James Bezan: L'une des autorités auxquelles le rapport a été envoyé était-elle la GRC?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, comme cela a été indiqué, le rapport ne sera pas seulement remis aux autorités; les mesures qui s'imposent seront également prises.

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à Mme Falk.

Madame Falk, la parole est à vous.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci, monsieur le président.

Hier, il a été révélé que la ministre du Gouvernement numérique fait la promotion d'une campagne de financement qui vise à poursuivre Global News pour son reportage qui critiquait le Parti communiste chinois. Pourquoi la ministre utilise-t-elle ses pouvoirs pour appuyer le Parti communiste chinois et menacer nos médias et notre liberté d'expression?

L'hon. Joyce Murray (ministre du Gouvernement numérique): Monsieur le président, nous valorisons le travail important que les médias accomplissent partout au pays. Il n'est pas acceptable de s'attaquer à l'intégrité des vaillants journalistes. Comme un grand nombre de députés des deux côtés de la Chambre... WeChat est une plateforme des médias sociaux qui sert à dialoguer et à échanger des renseignements avec...

Le président: Nous allons maintenant rendre la parole à Mme Falk.

Vous avez la parole, madame Falk.

Mme Rosemarie Falk: La ministre est-elle consciente des efforts que le Front uni déploie au nom du Parti communiste chinois, afin d'influencer la façon dont les Canadiens perçoivent la République populaire de Chine?

L'hon. Joyce Murray: Je vous remercie de votre question.

Monsieur le président, je tiens à être simplement très claire à ce sujet. La participation au groupe WeChat, tout comme aux groupes de Facebook, est orientée par la publication...

Le président: Nous allons maintenant redonner la parole à Mme Falk.

Mme Rosemarie Falk: La ministre participe-t-elle activement aux efforts que les communistes déploient pour museler un journaliste canadien et pour empêcher les Canadiens de connaître les faits relatifs à la Chine?

L'hon. Joyce Murray: Il n'est jamais acceptable de museler des journalistes, et le gouvernement l'a indiqué très clairement. Je dirais que la personne en question a publié quelque chose qui ne respectait pas les lignes directrices de mon groupe WeChat et qu'elle n'est plus...

Le président: Nous allons maintenant rendre la parole à Mme Falk.

Madame Falk, je tiens simplement à vous signaler que des interprètes écoutent vos interventions et qu'ils tentent de les interpréter. Ils vous seraient reconnaissants de...

Mme Rosemarie Falk: Mes questions sont brèves. C'est probablement le problème.

Le président: Respirez profondément.

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le président, les libéraux ne peuvent pas balayer cet incident du revers de la main. La ministre a avoué à un représentant du site de nouvelles theBreaker.news que son propre personnel politique gère ce groupe WeChat. Il s'agit de

quelqu'un qui est rémunéré par les contribuables canadiens. Pourquoi la ministre utilise-t-elle l'argent des contribuables pour aider la Chine à s'attaquer à Global News et à la liberté d'expression?

L'hon. Joyce Murray: Je pense que la députée sait très bien que les gens qui publient des commentaires sur WeChat sont libres de publier ce qui leur plaît, à condition de respecter certaines lignes directrices. Ces lignes directrices ont été ignorées. La personne en question ne fait plus partie de mon groupe WeChat. Les commentaires qu'elle a publiés étaient tout à fait inacceptables, et je ne partage pas les opinions de cette personne.

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le président, Sam Cooper est un journaliste d'enquête canadien qui a découvert un grand nombre d'escroqueries distinctes qui peuvent être reliées à Pékin. La ministre a-t-elle présenté des excuses à Sam Cooper pour avoir tenté de mettre fin à son travail?

L'hon. Joyce Murray: Comme nous le savons tous, la sensibilisation des collectivités est une part très importante du travail d'un député. WeChat est l'un des nombreux sites de médias sociaux que les députés utilisent régulièrement...

Le président: Nous allons maintenant rendre la parole à Mme Falk.

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le président, quand la ministre présentera-t-elle des excuses à Sam Cooper et à Global News?

L'hon. Joyce Murray: Monsieur le président, j'ai indiqué très clairement que je ne partage pas les opinions de la personne qui a publié des commentaires sur mon site WeChat et qui n'a pas respecté mes...

Le président: Nous allons maintenant redonner la parole à Mme Falk.

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le président, en décembre 2018, les libéraux ont adopté le projet de loi C-76, qui comprend des dispositions visant à prévenir l'ingérence étrangère dans la société canadienne.

Le gouvernement estime-t-il que les actions de Joyce Murray sont une violation de cette partie de la loi?

• (1255)

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile): Monsieur le président, je tiens à assurer à la députée que nous restons toujours à l'affût de toute ingérence étrangère dans notre sécurité nationale et de toute ingérence politique dans notre société. Nos services de sécurité nationaux assurent une surveillance à cet égard, conformément aux lois en vigueur dans notre pays, et nous demeurerons vigilants.

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le président, en mai 2019, les libéraux ont créé la charte du numérique. L'un de principes de cette charte est une démocratie forte, un engagement à défendre la liberté d'expression. Les libéraux tiendront-ils Joyce Murray responsable si son site WeChat a contrevenu à une partie de la charte?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, nous souscrivons fermement à la primauté du droit, et nous la ferons toujours respecter. Je pense que la ministre n'a pas participé à ce processus, comme elle l'a déclaré très clairement, et qu'elle n'exerçait aucun contrôle sur la personne qui a publié des commentaires à ce sujet.

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le président, malheureusement, cette réponse ne suffisait pas à mon avis. C'était une question à laquelle le ministre devait répondre par un oui ou un non.

Le gouvernement tiendra-t-il Joyce Murray responsable si son site WeChat a contrevenu à une partie de la charte?

L'hon. Bill Blair: Je le répète, monsieur le président, je tiens à assurer à la députée que le gouvernement est toujours attaché à la primauté du droit et que nous travaillerons toujours sans relâche à faire respecter les lois de notre pays.

Mme Rosemarie Falk: La réponse est-elle oui ou non?

L'hon. Bill Blair: Je pense encore une fois que ma réponse était très claire.

Mme Rosemarie Falk: Alors, c'est oui, ou c'est non? Je ne vous entends pas dire oui ou non.

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, je fais de mon mieux pour répondre à la question pour la Chambre et pour donner à la députée d'en face l'assurance que notre gouvernement souscrira toujours à la primauté du droit. Ma réponse est sans équivoque.

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à l'honorable député.

[Français]

Monsieur Deltell, vous avez la parole.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis très heureux et fier de participer aujourd'hui à cette discussion à la Chambre des communes.

Ma question est très simple: à combien le déficit du Canada se chiffre-t-il?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances): Monsieur le président, nous continuons d'être transparents quant à nos mesures. Bien sûr, nous voulons assurer que nos investissements, que notre économie...

Le président: Monsieur Deltell, vous avez la parole.

M. Gérard Deltell: Je pose de nouveau ma question à l'honorable ministre des Finances, qui parle de transparence.

La question est fort simple: à combien le déficit se chiffre-t-il?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, notre situation économique est très fluide. Nos investissements sont importants et nous permettent d'assurer que notre économie fonctionne.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, ce qui n'est pas fluide du tout, c'est la réponse du ministre. Pourtant, la question est fort simple: à combien le déficit du Canada se chiffre-t-il?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, il est important d'être transparent quant à nos investissements. Chaque jour, nous considérons les investissements et les chiffres.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, si le ministre des Finances ne sait pas quel est le déficit, il y a par contre un grand Canadien qui le sait. Or il sait qu'il le sait.

Est-ce que le ministre des Finances pourrait être très clair, très fluide et, surtout, très transparent devant les Canadiens?

Quel est le déficit du Canada?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, je veux être très clair devant les Canadiens: notre situation économique est très difficile. La situation est fluide. Nous faisons des investissements pour nous assurer que notre économie se portera bien dans l'avenir.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, sauf le respect que je dois au ministre des Finances, je précise que, s'il n'est pas très clair, le directeur parlementaire du budget du Canada, lui, l'a été hier. Le déficit est de 260 milliards de dollars. Voilà le vrai chiffre.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas le courage de l'affirmer clairement, comme l'a fait hier le directeur parlementaire du budget?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous voulons toujours être clairs et transparents. Il est très important que la situation soit stable pour assurer notre avenir. C'est cela, notre approche économique. Nous faisons des investissements maintenant pour faire en sorte que la situation soit plus stable.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, je sais que le ministre des Finances est très fort avec les chiffres. Or il n'est pas capable de nous en donner un. Peut-être pourrait-il commenter la déclaration qu'a faite hier le directeur parlementaire du budget, à savoir que l'aide d'urgence doit avoir une échéance, sans quoi on se dirige vers des niveaux d'imposition jamais vus depuis des générations dans ce pays.

Que va faire le gouvernement pour s'assurer que les Canadiens ne seront pas surtaxés après cette crise?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous pensons qu'il est très important de faire des investissements. De cette façon, nous aurons une économie résiliente à l'avenir. C'est très important. De cette façon, nous savons que nous aurons une bonne économie à l'avenir. Quand nous aurons plus d'information, nous allons...

● (1300)

Le président: Monsieur Deltell, vous avez la parole.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, le ministre s'engage-t-il à ne pas augmenter les taxes et les impôts après la crise?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, j'ai dit à plusieurs reprises que nous n'avions pas comme plan d'augmenter les taxes. C'est très important.

M. Gérard Deltell: Enfin une réponse claire! Par contre, je ne suis pas convaincu qu'il va l'appliquer.

En effet, le directeur parlementaire du budget lui-même a dit qu'« il ne reste plus beaucoup de munitions sans basculer vers un important déficit structurel », ce qui peut conduire directement à des augmentations de taxes et impôts.

Si le ministre des Finances n'est même pas capable de dire à combien se chiffre le déficit aujourd'hui, comment peut-il être crédible quand il dit qu'il n'augmentera pas les taxes et les impôts?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, je crois que le plus important est que, pendant cette pandémie, des Canadiens et des compagnies de partout au pays ont besoin de l'aide du gouvernement du Canada. C'est notre approche. De cette façon, nous aurons une économie qui fonctionnera à l'avenir. Bien sûr, c'est important pour les prochaines générations.

M. Gérard Deltell: Quand y aura-t-il une mise à jour économique?

L'hon. Bill Morneau: [Difficultés techniques]

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, tous les observateurs s'attendent à une mise à jour économique afin de savoir où l'on s'en va. Quand va-t-elle avoir lieu?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous voulons que notre mise à jour économique soit précise. C'est pourquoi nous étudions l'information qui nous permettra de faire de bonnes prévisions.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à M. Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le président, les États-Unis, l'Australie, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Vietnam ont créé un groupe de stimulation de la prospérité économique qui vise à déplacer certaines de leurs principales chaînes d'approvisionnement hors de la Chine. Le Canada a conclu des accords de libre-échange avec six de ces sept pays. Alors, pourquoi ne faisons-nous pas partie de ce groupe?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international): Monsieur le président, je remercie l'honorable député de sa question.

En effet, nous travaillons assidûment en collaboration avec tous ces pays afin de veiller à garder les chaînes d'approvisionnement ouvertes pendant cette période cruciale. Je pense que nous nous entendons tous pour dire qu'il est absolument indispensable de garder les chaînes d'approvisionnement ouvertes pour faire circuler les fournitures médicales, les produits agricoles essentiels et les biens essentiels...

Le président: Nous allons redonner la parole à M. Hoback.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, le gouvernement refuse de composer avec l'incidence que la COVID-19 aura sur l'avenir du commerce international. Pourquoi le Canada ne négocie-t-il pas avec notre principal partenaire commercial en vue de protéger la viabilité de nos chaînes d'approvisionnement internationales et de tirer parti des possibilités qu'offre le fait que d'autres pays font la même chose?

Le président: Avant de donner la parole à la ministre, je signale que l'un des députés a oublié d'éteindre son microphone, alors je lui demanderais de le faire, car j'entends un bruit de fond.

L'honorable ministre a la parole.

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, le Canada a un accès sans précédent à un certain nombre de marchés du monde entier en raison des accords extraordinaires que nous avons négociés afin de permettre à nos producteurs et nos fabricants d'avoir accès à des clients dans ces marchés internationaux. Au cours de la pandémie de la COVID-19, nous avons collaboré avec nos partenaires du G20. J'ai participé à deux réunions avec les ministres du Commerce des pays du G20 qui traitaient de l'importance de garder les chaînes d'approvisionnement...

Le président: Nous allons redonner la parole à M. Hoback.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, est-ce qu'on nous fait payer le fait que le premier ministre a snobé ces pays lors de la signature initiale du PTP?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, nous avons conclu un Accord de partenariat transpacifique global et progressiste avec ces pays, et nous avons hâte de nous assurer que nous favorisons la croissance d'entreprises canadiennes à l'intérieur de ces marchés.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, au début de l'année prochaine, le Royaume-Uni commencera à imposer des droits de douane sur des exportations canadiennes comme les fruits de mer, le bœuf et les automobiles. En vertu de l'Accord économique et

commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l'AECG, les droits de douane sur ces produits ont été éliminés.

Le gouvernement s'engage-t-il à conclure un nouvel accord commercial avec le Royaume-Uni d'ici le 1^{er} janvier?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, nous surveillons la situation très attentivement. Bien entendu, le Royaume-Uni est un partenaire commercial très important pour le Canada. Des discussions à ce sujet ont lieu en ce moment. En attendant, je tiens à assurer aux entreprises canadiennes que, pendant la période où le Royaume-Uni négocie le Brexit, l'AECG continue de s'appliquer à nos échanges commerciaux avec ce pays.

• (1305)

M. Randy Hoback: Monsieur le président, après la négociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, l'ACEUM, le gouvernement a promis au comité du commerce international qu'il publierait les objectifs de tout nouvel accord commercial. Quand ces objectifs seront-ils publiés, et quand aurons-nous la chance de les examiner?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, nous sommes impatients de nous assurer que ces objectifs seront publiés lorsque nous entamerons des discussions commerciales à l'avenir.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, la démission du directeur général de l'OMC pendant cette période sans précédent est préoccupante pour le milieu du commerce international. Le gouvernement s'engage-t-il à appuyer un candidat au poste de directeur général qui est résolu à entreprendre les réformes massives qui s'imposent pour assurer de nouveau le fonctionnement de l'OMC?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je tiens à remercier l'honorable député d'avoir posé cette excellente question. Le groupe d'Ottawa, qui est dirigé par le Canada, travaille à la réforme de l'OMC avec des pays aux vues similaires. Nous nous employons à cela en ce moment, et nous continuerons de le faire. J'ai hâte de m'assurer que nous traçons la voie de ces discussions avec des pays aux vues similaires...

Le président: Monsieur Hoback, la parole est à vous.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, la semaine dernière, le président des États-Unis a envisagé de bloquer les importations de bovins. Nos producteurs de bovins ont besoin de stabilité, et non de mesures de ce genre.

Les trois-quarts des exportations canadiennes de bovins de boucherie sont destinés aux États-Unis. Le gouvernement a-t-il cherché et réussi à obtenir auprès des États-Unis l'assurance qu'aucune mesure de ce genre ne s'appliquera aux bovins canadiens?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales): Monsieur le président, nous bénéficions d'une excellente assurance relative à notre commerce avec les États-Unis, c'est-à-dire le nouvel accord de libre-échange de l'Amérique du Nord que nous avons négocié grâce à la coopération sans précédent de tous les intervenants du pays. Cet accord importe énormément pour l'économie canadienne et les producteurs canadiens.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, après la pandémie de la COVID-19, de nombreux aspects des chaînes d'approvisionnement changeront. Quelles mesures préventives le gouvernement prend-il afin d'étudier les possibilités qui existent au sein des chaînes d'approvisionnement et dont les entreprises canadiennes pourraient tirer profit?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, nous continuons de travailler avec des pays du monde entier afin de nous assurer que les chaînes d'approvisionnement du Canada et les chaînes d'approvisionnement mondiales demeurent toujours ouvertes, en particulier pour permettre la circulation de produits essentiels, de produits agricoles et de fournitures médicales. Nous poursuivrons ce travail.

M. Randy Hoback: Monsieur le président, du côté de l'agriculture, les cultivateurs de canola aimeraient savoir quel est le statut du canola destiné à la Chine.

Pourrait-elle communiquer ce statut à la Chambre?

[Français]

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Monsieur le président, je veux assurer à mon collègue que nous continuons à travailler en collaboration avec nos représentants de l'industrie, nos alliés et nos partenaires commerciaux de la Chine.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à Mme McLeod.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Merci, monsieur le président.

De hauts fonctionnaires canadiens ont reçu dès le début de janvier des rapports très crédibles indiquant que la Chine achetait et accumulait des EPI.

En tant que membre du Cabinet, la ministre de la Santé était-elle au courant de ce fait?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé): Monsieur le président, dès le tout début de la pandémie, c'est-à-dire au début de janvier, nous étions conscients des difficultés auxquelles notre secteur de la santé allait faire face, et nous avons immédiatement commencé à travailler avec les provinces et les territoires afin de comprendre leurs éventuels besoins et la meilleure façon de nous préparer.

Mme Cathy McLeod: En avril, la ministre a déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment de fournitures dans la réserve nationale d'urgence.

Peut-elle expliquer pourquoi elle a approuvé, le 31 janvier, le don de 16 tonnes d'EPI à la Chine, en affirmant que cela ne compromettrait pas notre approvisionnement? La ministre ne peut pas gagner sur les deux tableaux. Soit nous n'avons pas suffisamment d'EPI, soit nous en avons assez pour que ce don ne compromette pas notre approvisionnement.

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement): Monsieur le président, nous évoluons dans un environnement très concurrentiel à l'échelle mondiale, et le fait est que nous devons nous assurer que plusieurs chaînes d'approvisionnement roulent en même temps, ce que nous avons fait au cours des dernières semaines et des derniers mois, afin de garantir que nos travailleurs de la santé de première ligne disposent des fournitures dont ils ont besoin pour assurer la sécurité des Canadiens. Voilà donc priorité, et voilà ce à quoi nous nous employons.

Mme Cathy McLeod: Malheureusement, j'ai adressé cette question à la ministre de la Santé, en faisant allusion à des paroles qu'elle a en fait prononcées au sujet de la disponibilité de nos fournitures.

Avant d'approuver le don — et c'est effectivement la ministre de la Santé qui a approuvé le don d'EPI —, la ministre a-t-elle consulté les ministres de la Santé des provinces et des territoires?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, comme la députée d'en face le sait, les provinces et les territoires ont leur propre réserve de fournitures, qu'ils utilisent pour se préparer à des cas d'éclosions ou des cas d'autres maladies qui surviennent sur leur territoire. Nous avons travaillé en collaboration étroite avec les provinces et les territoires depuis le début de l'éclosion afin de veiller à pouvoir leur fournir toute aide particulière supplémentaire. En fait, nous avons été en mesure de répondre à toutes les demandes qu'ils nous ont présentées jusqu'à maintenant.

Mme Cathy McLeod: Les travailleurs de la santé doivent maintenant envisager de porter des versions modifiées de masques de plongée faciaux complets, comme solutions de rechange aux masques filtrants N95.

Est-il jamais venu à l'esprit de la ministre que nos hôpitaux et nos maisons de soin auraient pu utiliser l'EPI qu'elle a expédié, ce qui leur aurait donné plus de temps pour en acheter aussi?

• (1310)

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, comme la députée d'en face le sait, l'équipement qui a été donné à la Chine au moment où elle affrontait l'éclosion représentait un don important de produits périmés ou pratiquement périmés dont la Chine avait désespérément besoin pour tenter de contenir le virus.

Comme la députée d'en face le sait, nous avons réussi à collaborer avec les provinces et les territoires afin de faire en sorte qu'ils aient les produits dont ils ont besoin.

Mme Cathy McLeod: Monsieur le président, j'estime que, en février et en mars, nos hôpitaux auraient pu utiliser ces produits presque périmés de façon très efficace, mais je souhaite passer à un autre sujet.

Dans sa défense de la vente de 22 établissements pour personnes âgées au gouvernement chinois, le premier ministre a dit que nous avions un « régime de réglementation solide », qui imposait des normes rigoureuses, et que ce régime garantissait que les soins que recevaient nos aînés étaient « de la plus haute qualité ». C'était en 2017. Il se dit maintenant attristé, choqué, déçu et en colère.

Est-ce que le premier ministre était absolument inconscient des risques ou tout simplement trop désireux de plaire au gouvernement chinois quand il lui a vendu ces 22 établissements?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, les établissements auxquels la députée de l'opposition fait référence se trouvent en Colombie-Britannique, et je dois féliciter le gouvernement provincial pour son intervention rapide afin de protéger les personnes âgées dans ces établissements de soins de longue durée. La députée tente d'embrouiller la question. Comme elle le sait, l'examen que nous avons effectué était complètement distinct des normes imposées aux établissements de soins par le gouvernement provincial.

Mme Cathy McLeod: Les établissements pour personnes âgées ne sont pas du ressort du premier ministre, ce qu'il a clairement dit, mais il est responsable de la loi selon laquelle il a approuvé la vente. Après 18 mois, le gouvernement avait l'obligation de veiller au respect des exigences.

Est-ce que cela a été fait?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, dans toutes les provinces, les établissements de soins de longue durée sont régis par une loi qui leur est propre, et ce sont les gouvernements provinciaux et territoriaux qui ont la responsabilité de mener les inspections exigées par cette loi.

Mme Cathy McLeod: Au titre de la Loi sur Investissement Canada, le gouvernement a l'obligation d'examiner la vente pour en assurer la conformité. Quatre établissements ont dû fermer leurs portes. En approuvant cette vente, le gouvernement s'est rendu complice des soins prodigués aux aînés de ce pays.

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie): Monsieur le président, je tiens à préciser très clairement que nous comprenons à quel point la situation est difficile pour les aînés. C'est pour cette raison que nous suivons les règles établies dans la Loi sur Investissement Canada pour veiller à ce que toutes les mesures que nous prenons privilégient les aînés et leur bien-être.

[Français]

Le président: Monsieur Therrien, vous avez maintenant la parole.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le président, durant la pandémie, le gouvernement a donné de l'argent à des entreprises qui ne paient pas un sou d'impôt parce qu'elles utilisent des paradis fiscaux. Nous lui avons dit que cela n'avait pas de sens. Le gouvernement a répondu que ce n'était pas grave.

Durant la pandémie, le gouvernement a donné de l'argent à Air Canada, alors que cette compagnie n'a jamais remboursé les clients qui n'ont pas obtenu les services qu'ils avaient payés. Nous avons dit au gouvernement que cela n'avait pas de bon sens. Le gouvernement a répondu que ce n'était pas grave.

Durant la pandémie, le Parti libéral a utilisé la Subvention salariale d'urgence pour financer des activités partisans. Nous lui avons dit que cela n'avait pas de bon sens. Le gouvernement a répondu que ce n'était pas grave.

La morale de l'histoire est-elle que le gouvernement pense que, de piger dans les poches des contribuables pour dépenser follement, ce n'est pas grave?

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national): Monsieur le président, la lutte contre l'évasion fiscale est une priorité pour notre gouvernement. Nous continuerons de nous attaquer aux entreprises qui ont recours à des stratagèmes d'évasion fiscale.

Permettez-moi d'être claire: dans tout ce que nous ferons, nous ciblerons les entreprises, et non les travailleurs innocents. Un employé est un employé, peu importe pour qui il travaille.

M. Alain Therrien: Monsieur le président, quand je vois que c'est la ministre du Revenu national qui me répond, je n'ai pas le goût d'acheter un billet de loterie.

Le Parti libéral a utilisé deux avions lors de sa dernière campagne électorale, ce qui semble indiquer qu'il ne manque pas d'argent. Pourtant, les libéraux ont eu recours à la Subvention salariale d'urgence. Pourquoi ont-ils fait cela? Est-ce parce qu'ils veulent que les contribuables financent un troisième avion?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous pensons qu'il est très important de protéger les employés de partout au pays et de chaque secteur économique qui connaît une baisse de revenus importante. C'est l'approche que nous avons retenue afin de protéger

les gens et de nous assurer qu'il y aura des emplois dans l'avenir. Nous maintiendrons cette approche.

• (1315)

M. Alain Therrien: Il est surtout important de protéger les employés qui travaillent pour les libéraux afin d'assurer leur réélection. Or le Parti libéral a amassé plus de 7 millions de dollars depuis la dernière élection. Le parti est-il en péril? Peut-il faire faillite?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, comme je l'ai dit, notre approche est de protéger les employés. Nous pensons que ce principe est très important et qu'il faut maintenir cette approche afin d'avoir un meilleur marché de l'emploi dans l'avenir.

M. Alain Therrien: Monsieur le président, nous ne savons toujours pas exactement combien d'argent les libéraux ont pris dans le plat de bonbons. Nous pensons qu'ils peuvent avoir pris jusqu'à 1 million de dollars. Combien de PME auraient pu être sauvées avec ce million de dollars que les libéraux ont pris dans le plat et dont ils ont privé les PME?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous apprécions la question. Nous protégeons des centaines de milliers de PME grâce à la Subvention salariale d'urgence, la Prestation canadienne d'urgence et tous nos programmes. Nous maintiendrons cette approche afin d'aider les PME et leurs employés.

M. Alain Therrien: Monsieur le président, je vais proposer un choix de réponses, sans quoi je n'en aurai aucune.

Quand le gouvernement a-t-il décidé d'avoir recours à la Subvention salariale d'urgence?

Voici maintenant trois choix de réponse. La première réponse possible est que, lorsqu'ils ont instauré la Subvention salariale d'urgence, les libéraux ont établi des paramètres leur permettant d'y avoir recours. La deuxième est que lorsque les libéraux ont vu le Parti conservateur — aussi riche qu'eux, mais également moralisateur et donneur de leçons — se prévaloir de la Subvention, ils se sont dit qu'ils pouvaient le faire eux aussi. La troisième réponse possible est que les libéraux n'avaient pas prévu recourir à la Subvention, mais qu'ils ont sauté dans le plat de bonbons quand ils l'ont vu, car ils sont faits ainsi.

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous continuons de penser qu'il est très important de protéger les employés de chaque secteur de l'économie et de partout au Canada.

Telle est notre approche, et je crois que c'est la bonne pour protéger et conserver les emplois de partout au pays pendant une pandémie.

Le président: Nous allons maintenant suspendre les délibérations quelques secondes, afin de permettre aux employés qui fournissent un appui aux travaux de la séance de se faire remplacer en toute sécurité.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC)): Nous allons maintenant reprendre la discussion.

[Traduction]

La parole est à l'honorable députée de Mississauga—Erin Mills.

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je partagerai mon temps avec la députée de Pickering—Uxbridge.

Monsieur le président, les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes qui sont allées prêter main-forte dans cinq établissements de soins de longue durée en Ontario à la demande du premier ministre provincial ont publié un rapport aux constatations détaillées. Les membres des forces armées ont vu les appels à l'aide de résidents demeurer sans réponse. Ils ont été témoins de gavage. Ils ont constaté des infestations d'insectes, une pénurie d'équipement de protection individuelle et des cas de négligence.

Les Canadiens sont bouleversés. Ils sont scandalisés des conditions horribles décrites dans le rapport des forces armées. À ce jour, près de 1 000 personnes âgées vivant dans des établissements de soins de longue durée sont décédées en Ontario, et plus de 25 d'entre elles vivaient dans la circonscription de Mississauga—Erin Mills. Ces décès auraient pu être évités.

Est-ce que la ministre de la Santé peut fournir à la Chambre une mise à jour sur le travail effectué par le gouvernement fédéral en collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour éviter que d'autres situations tragiques du genre se produisent dans les établissements de soins de longue durée et veiller à ce que nos aînés les plus vulnérables soient bien traités et soignés?

L'hon. Patty Hajdu: Cette question est tellement importante, monsieur le président. Je crois que tous les Canadiens ont été grandement horrifiés par les conditions que les Forces armées canadiennes ont rapportées dans les établissements de soins de longue durée de l'Ontario. Ce qui arrive aux aînés en Ontario est tout à fait inadmissible. Le rapport est fort troublant.

Les aînés méritent de vivre dans la dignité, le respect et la sécurité. Même si les soins de longue durée sont de compétence provinciale, nous savons que nous devons travailler ensemble. Le gouvernement du Canada est prêt à soutenir les provinces et les territoires dans leur gestion de cette crise. J'ai eu une excellente conversation avec mes homologues provinciaux et territoriaux hier soir sur le travail que nous pouvons faire à l'échelle nationale pour soutenir ces efforts importants.

Nous savons que les aînés veulent rester à la maison plus longtemps. D'où toute l'importance de nos investissements sans précédent de 6 milliards de dollars dans les soins à domicile. Nous allons poursuivre notre collaboration avec les provinces et territoires pour veiller à ce que l'on accorde à ces personnes les soins et la dignité qu'elles méritent.

• (1320)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est à Mme O'Connell.

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je dois malheureusement signaler que c'est dans la collectivité de Pickering que se trouve le foyer d'éclosion de COVID-19 le plus meurtrier au pays, puisque 77 résidents de l'établissement de soins de longue durée Orchard Villa sont morts pendant la pandémie. Notre collectivité a encaissé un dur coup. Hier, nous avons reçu l'épouvantable rapport des Forces armées canadiennes qui détaille ce que ses membres ont vu à Orchard Villa, à Pickering; à Altamont Care Community, à Scarborough; à Eatonville Care Centre, à Etobicoke; à Hawthorne Place, à North York; et au Holland Christian Homes' Grace Manor, à Brampton.

Les proches des disparus, de même que les employés de ces établissements, ont demandé au gouvernement ontarien la tenue d'une

enquête publique complète. Je sais que ces établissements sont de compétence provinciale, mais je prie la ministre de la Santé au nom de tous les membres de nos collectivités de nous donner un aperçu du travail qu'elle effectue pour veiller à ce que le gouvernement ontarien agisse sur-le-champ et lance une commission indépendante et entièrement publique pour enquêter sur la situation plutôt que de s'en tenir à la commission gouvernementale qu'il a annoncée et qui ne sera pas lancée avant septembre.

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je crois que tous les Canadiens ont été choqués et horrifiés par les conditions dans ces établissements de soins en particulier. Nous sommes extrêmement reconnaissants aux membres des forces armées d'avoir non seulement amélioré les conditions, mais aussi d'avoir signalé rapidement et de façon appropriée l'état des lieux afin d'assurer l'amélioration des conditions pour ces personnes en particulier.

Nous savons également qu'il y a des aînés partout au pays qui peinent à obtenir des soins ou à tout le moins des soins adéquats. Notre nation doit faire mieux. Il s'agit de nos proches, de nos parents et de nos grands-parents. Il s'agit de personnes que nous connaissons et qui nous apportent tant.

Je réitère mon engagement à collaborer avec mes homologues provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que notre société fasse mieux. Le gouvernement fédéral sait qu'il peut jouer un rôle, que ce soit par des conseils, de l'encadrement, du soutien et, oui, des investissements. Nous avons hâte d'avoir ces discussions sur la meilleure façon d'améliorer les soins prodigués à tous les aînés au pays.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est à M. Davies, de Vancouver Kingsway.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Merci, monsieur le président.

Les Canadiens ont été horrifiés par le rapport déposé hier par nos forces armées sur les conditions révoltantes dans les établissements de soins de longue durée. Chaque page raconte la saleté, la négligence, les abus et le danger vécus au quotidien par nos aînés. Ils peuvent subir des blessures, voire mourir, parce qu'ils ne reçoivent pas toujours leurs médicaments, que des médicaments sont périmés, que des instruments ne sont pas stérilisés ou encore parce que l'on ne respecte pas les règles de base contre la propagation du coronavirus. C'est scandaleux.

Puisque le rapport des forces armées contient des preuves d'une possible conduite délictueuse, est-ce que le ministre transfèrera le dossier à la GRC sur-le-champ à des fins d'enquête?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, je tiens à remercier sincèrement le député d'exprimer ces préoccupations, que nous partageons.

Nous comprenons que, dans les établissements de soins de longue durée, tant les personnes âgées que celles ayant un handicap vivent des difficultés uniques et les constatations du rapport sont fort troublantes et tout simplement inacceptables. Vu la gravité du rapport, nous l'avons rapidement transmis au gouvernement de l'Ontario qui a lancé une enquête fondée sur ces constatations. L'enquête prévoit en outre que le Bureau du coroner en chef, qui a le pouvoir d'alerter les services de police responsables, sera alerté.

Nous continuons de collaborer avec la province pour protéger les personnes qui vivent dans un établissement de soins de longue durée et pour les soutenir grâce au déploiement de nos excellentes forces armées et à notre partenariat avec la Croix-Rouge.

M. Don Davies: Monsieur le président, voilà une réponse scandaleuse compte tenu des preuves manifestes de conduite délicate et de négligence. Il est inacceptable que le gouvernement fédéral ne prenne pas sur-le-champ les mesures nécessaires pour confier le dossier à la GRC.

La crise dans les soins aux aînés est un problème national. La COVID-19 a mis en lumière des vulnérabilités critiques dans tout le réseau des établissements de soins de longue durée au pays. Actuellement, la norme des 4,1 heures de soins directs par jour n'est respectée nulle part au pays. C'est donc le Canada qui, parmi 14 pays comparables, compte le plus grand nombre de décès dus à la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée, puisque 80 % des pertes canadiennes sont dans ces établissements.

Est-ce que le gouvernement compte agir rapidement et adopter des normes nationales exécutoires en soins de longue durée?

• (1325)

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, le député de l'opposition a tout à fait raison quand il affirme que les personnes les plus touchées par les effets négatifs de la COVID-19 ou les risques de décès vivent dans les établissements de soins de longue durée. Il a aussi raison quand il précise que la COVID-19 nous a montré ce que beaucoup d'entre nous savaient depuis longtemps, soit que nous devons améliorer les soins de longue durée et le soutien aux aînés. Comme le député le sait, nous avons entrepris des démarches il y a environ quatre ans, quand nous avons commencé à investir des sommes incroyables pour permettre aux Canadiens de vieillir chez eux. Nous savons que c'est un aspect de la solution, mais nous devons faire mieux pour les aînés qui ont besoin de soins plus poussés.

C'est ce que je fais actuellement. Je travaille avec mes collègues des provinces et territoires pour que nous puissions trouver une solution qui se traduira vraiment par de meilleures normes pour tous.

M. Don Davies: Monsieur le président, ce qu'il faut, c'est adopter des normes nationales exécutoires, comme nous le faisons habituellement dans le milieu de la santé grâce à la Loi canadienne sur la santé. Grave contamination fécale, équipement médical souillé, infestations d'insectes, patients qui demandent de l'aide et qu'on ignore pendant des heures, ce sont des conditions qu'on ne tolérerait jamais dans les hôpitaux canadiens. Rien ne justifie qu'on les accepte dans les établissements de soins de longue durée canadiens.

Est-ce que la ministre prendra des mesures pour enchâsser les établissements des soins de longue durée dans la Loi canadienne sur la santé ou une loi semblable, en liant officiellement le financement à des normes de soin acceptables pour nos aînés, comme nous le faisons pour les hôpitaux?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, le député partage le dégoût et l'inquiétude de bien des Canadiens, et pas uniquement de ceux qui ont lu le rapport, mais aussi de nombreuses personnes qui peinent à fournir des soins aux aînés dans ces établissements de soins de longue durée, peu importe la province où ils vivent. Nous savons que nous devons faire mieux. Nous savons que, collectivement, au sein de tous les ordres de gouvernement, nous devons faire mieux pour ces personnes qui ont pris soin de nous et se sont occupées de nous durant toutes ces années.

Je m'engage auprès du député à travailler avec les provinces et territoires pour trouver une solution de sorte à veiller à ce que chaque personne ait le droit de vieillir dans la dignité et en toute sécurité.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur Davies, vous avez encore 15 secondes pour une courte question, et j'accorderai du temps pour la réponse.

M. Don Davies: Merci, monsieur le président.

Ces échecs sont le fruit d'une négligence systémique souvent motivée par le désir de faire des profits plutôt que d'assurer des soins adéquats.

Est-ce que la ministre est d'accord pour dire que nous ne devrions pas privilégier les profits au détriment des soins dont les aînés canadiens ont besoin?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je crois que, quand nous nous engageons à prendre soin des gens, nous devons leur offrir les meilleurs soins qui soient. Je sais que les provinces et territoires ont beaucoup de travail à faire. Tout comme nous, au fédéral, et bien sûr, à l'échelon local. Nous devons travailler tous ensemble à la protection des personnes les plus vulnérables autour de nous, qu'il s'agisse d'aînés, d'enfants ou d'autres personnes.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est maintenant à M. Schmale, de Haliburton—Kawartha Lakes—Brock.

Monsieur Schmale, allez-y.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Merci, monsieur le président.

Dans un éditorial du *Vancouver Sun* sur l'entente secrète conclue avec les chefs héréditaires Wet'suwet'en, Vanghn Palmer affirme que:

Les chefs héréditaires ont fait le pari que les deux gouvernements signeraient l'entente malgré les objections des chefs élus. De même, ils ont obtenu les modalités demandées dans le protocole d'entente sans céder quoique ce soit en retour. Ils ont également compris que les gouvernements ne dévoileraient pas le contenu de cette entente à la population.

Est-ce que la ministre peut décrire une autre situation où le gouvernement fédéral a négocié une entente secrète de cette ampleur avec des personnes non élues?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones): Je remercie le député pour l'attention constante qu'il porte à cette question et je lui rappelle que c'est en fait conformément à l'arrêt de 1997 de la Cour suprême que nous aurions dû entamer ces conversations aujourd'hui avec les chefs héréditaires Wet'suwet'en, qui ont porté leur cause devant la Cour suprême.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, il ne s'agit pas d'une entente, mais d'un protocole d'entente qui encadre les discussions approfondies nécessaires à une entente finale, qui décrira la gouvernance adoptée et la mise en œuvre des droits et titres des Wet'suwet'en.

C'est une question d'engagement commun.

M. Jamie Schmale: Monsieur le président, s'il s'agit d'un engagement commun, pourquoi, la veille de la cérémonie de signature, les quatre chefs élus ont-ils dénoncé le fait que les chefs héréditaires les avaient tenus à l'écart?

• (1330)

L'hon. Carolyn Bennett: Encore une fois, il est très important que le député comprenne que le processus prévoyait que les chefs héréditaires retournent dans leur communauté et échangent avec elle. Toute entente après le bon travail qui sera effectué maintenant devra être renvoyée aux communautés qui devront toutes l'approuver.

M. Jamie Schmale: Monsieur le président, les membres de Burns Lake se demandent ouvertement s'ils forment encore une bande ou si seulement quelques chefs héréditaires non élus ont maintenant plein pouvoir sur tout.

Madame la ministre, pouvez-vous leur assurer que, à partir de maintenant, vous allez tenir compte de leurs préoccupations et prendre le temps de les écouter?

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je vais demander aux députés de continuer d'adresser leurs questions à la présidence.

Madame la ministre, poursuivez.

L'hon. Carolyn Bennett: En fait, le député sait que les prochaines étapes comprennent l'engagement plus soutenu des Wet'suwet'en dans leurs groupes de maison, et que cela inclura les six chefs élus de la nation Wet'suwet'en, les membres de leur communauté et bien d'autres. Il s'agit d'aller de l'avant et de s'assurer que tout...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): De retour à M. Schmale.

M. Jamie Schmale: Merci, monsieur le président.

Cynthia Joseph, conseillère en chef de la Première Nation de Hagwilget, déclare que le protocole d'entente entre Ottawa, la province et les chefs héréditaires Wet'suwet'en n'a été communiqué aux membres de sa communauté que le 9 mai, soit deux jours après sa publication dans les médias.

Cela fait-il partie du gouvernement ouvert et transparent que tous les Canadiens attendent du premier ministre?

L'hon. Carolyn Bennett: Suivre le chemin de la réconciliation signifie que nous travaillons avec nos partenaires, et nos partenaires ont leur propre façon de faire le travail au sein de leurs communautés respectives. Il va y avoir un accord pour amorcer le travail, mais tout accord définitif devra être approuvé par tous les membres de la nation, car il faudra arriver à un consensus...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous revenons à M. Schmale.

M. Jamie Schmale: Merci, monsieur le président.

La ministre est-elle préoccupée par les affirmations de plusieurs anciennes chefs héréditaires selon lesquelles on les aurait dépouillées de leur statut héréditaire parce qu'elles n'étaient pas d'accord avec les hommes?

L'hon. Carolyn Bennett: Encore une fois, il va être très important que le travail se fasse au sein de la nation Wet'suwet'en pour ce qui est de définir leur future gouvernance, d'établir la façon dont elle entend travailler avec le Canada et pour s'assurer...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): De retour à M. Schmale.

M. Jamie Schmale: Merci, monsieur le président.

Pour une quelconque raison, il semble que ce soit un problème de défendre ces femmes chefs héréditaires qui se sont vues retirer leur titre.

La ministre prévoit-elle de reconnaître les résolutions des conseils de bande qui refusent aux chefs héréditaires le droit de signer tout accord futur sans le consentement des chefs élus et des 3 000 membres de la nation Wet'suwet'en qu'ils représentent?

L'hon. Carolyn Bennett: Je pense que le député doit comprendre que lorsque le travail s'amorcera, la nation fera ce qu'elle a à faire de son côté. Ensuite, nous nous assoirons à la table afin d'établir en quoi consistera la gouvernance. S'agira-t-il d'un modèle hybride comme à Heiltsuk, comme à Ktunaxa, comme dans certaines des communautés qui élaborent leur propre constitution, qui élaborent leurs lois et qui décident de la façon dont elles vont déterminer leur propre gouvernance et ce partenariat avec le Canada?

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur Paul-Hus, vous avez la parole.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Les restrictions actuelles relatives aux voyages non essentiels à la frontière n'empêchent pas les gens de faire une demande d'asile s'ils ont de la famille au Canada.

Pourquoi le ministre refuse-t-il que les personnes mariées traversent la frontière?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Je tiens à remercier le député pour cette question très importante. Nous avons entendu de nombreux citoyens et de nombreux députés de tout le pays exprimer leur inquiétude au sujet des conjoints sans statut qui se voient refuser l'entrée au pays parce que leur voyage est jugé non essentiel.

J'ai récemment communiqué avec toutes les provinces et tous les territoires parce que je pense qu'il est très important que nous ayons leur appui pour tout changement...

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur Paul-Hus, vous avez la parole.

M. Pierre Paul-Hus: Si je comprends bien, monsieur le ministre, vous parlez aux représentants des provinces, mais un cas comme celui de Chantal Tremblay, par exemple, est inacceptable. Depuis deux mois, elle tente de faire venir son conjoint au Canada, mais cela ne fonctionne pas.

Y a-t-il moyen de transmettre une directive aux agents des services frontaliers pour leur indiquer que les conjoints mariés — il s'agit souvent de mariages avec des Américains — peuvent traverser la frontière pour venir rejoindre leur conjoint ou leur conjointe au Canada?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Encore une fois, je remercie le député d'en face de me donner l'occasion de clarifier ce point. Pour que les choses soient très claires, sachez que nous n'avons jamais eu l'intention de séparer les familles. Nous avons néanmoins dû imposer des restrictions appropriées et nécessaires aux déplacements non essentiels.

Nos agents des services frontaliers s'informent auprès de toutes les personnes qui se présentent à la frontière de la nature de leur voyage. Or, lorsqu'ils sont devant des non-citoyens dont l'entrée au Canada est jugée non essentielle, les agents exercent leur pouvoir discrétionnaire de ne pas autoriser...

• (1335)

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur Paul-Hus, vous avez la parole.

M. Pierre Paul-Hus: Je vous remercie, monsieur le président.

De l'information provenant de l'Agence des services frontaliers du Canada vient de paraître. Depuis le 21 mars, 425 000 personnes sont arrivées par avion au Canada. Parmi elles se trouvaient 295 000 Canadiens, ce qui ne pose pas problème. Par contre, 100 000 étrangers sont entrés au Canada, alors que la frontière est supposément fermée.

Comment le ministre explique-t-il que 100 000 personnes soient arrivées sur le territoire canadien par avion?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Encore une fois, je remercie le député d'en face de me donner l'occasion de clarifier les choses. Nous avons imposé des restrictions considérables en ce qui a trait aux voyages non essentiels, mais il y a bien sûr des circonstances où l'entrée au Canada peut-être jugée essentielle.

Par exemple, l'entrée d'une personne qui fournit des services médicaux et qui vient au Canada pour prodiguer ces services serait jugée essentielle, car les Canadiens ont grand besoin de ces services. La question est traitée au cas par cas. Comme vous pouvez le voir par les chiffres, nous avons eu une réduction très importante des entrées de tous les non-Canadiens au Canada au cours des deux derniers mois.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Le ministre confirme donc que les 100 000 personnes qui sont arrivées par avion offraient un service considéré essentiel au Canada. Je ne parle pas des gens qui ont traversé la frontière terrestre, mais bien de ceux qui sont arrivés au Canada par avion.

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Ce que je peux vous dire, c'est qu'à tous les points d'entrée, y compris dans les aéroports, nous appliquons la norme selon laquelle le voyage doit être considéré comme essentiel, et c'est cette décision qui est utilisée pour établir si une personne peut entrer pays.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Nous apprenons maintenant que l'enquête menée par le Service correctionnel du Canada dans le dossier du meurtre de Mme Marylène Levesque est suspendue en raison de l'épidémie de la COVID-19.

Les Canadiens ne sont pas dupes: ils savent très bien qu'il s'agit d'une décision politique. Tous les moyens technologiques sont disponibles pour permettre de continuer l'enquête. J'en suis la preuve aujourd'hui.

Le ministre peut-il donner au Service correctionnel du Canada l'ordre de reprendre l'enquête sur le décès de Marylène Levesque?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Encore une fois, je remercie le député de sa question. Nous connaissons les préoccupations de la population québécoise à cet égard, et nous savons que la famille de Mme Lévesque veut et mérite des réponses. C'est pourquoi nous avons demandé à la Commission des libérations conditionnelles et au Service correctionnel du Canada de mettre sur pied un comité d'enquête.

Bien entendu, lorsque nous nous sommes retrouvés en situation de propagation de la COVID, il est devenu extrêmement difficile de mener cette enquête et d'interroger les témoins, et il a fallu suspendre temporairement la procédure. Cependant, nous restons déterminés à reprendre l'enquête le plus rapidement possible et à aller au fond des choses pour donner à la famille les réponses qu'elle mérite.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur Paul-Hus, il ne vous reste que 20 secondes.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le président, les victimes d'actes criminels représentent un des segments de la population les plus touchés par la crise.

Comme on le sait déjà, le gouvernement refuse de permettre aux victimes d'actes criminels de participer aux audiences des libérations conditionnelles. Pour la première fois de son histoire, et pour ajouter l'outrage à l'insulte, le gouvernement a annulé toutes les activités de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels qui devaient avoir lieu la semaine prochaine.

Pourquoi le premier ministre tourne-t-il le dos aux victimes?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Encore une fois, au tout début de la COVID et jusqu'à ce que certains aménagements puissent être faits, il y avait des restrictions quant à la participation des victimes. Nous avons mis en place des systèmes qui permettent aux victimes de présenter leurs preuves virtuellement, soit par vidéo, soit par téléphone, afin de garantir que leur voix puisse être entendue dans ces affaires importantes.

Nous respectons et soutenons résolument le rôle des victimes dans ces décisions, et nous faisons tout notre possible pour qu'elles puissent participer.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous passons maintenant à M. Cumming, d'Edmonton-Centre.

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le président, hier, j'ai demandé à la ministre de la Petite Entreprise combien de garanties de prêt aux entreprises avaient été émises par Exportation et développement Canada, mais je n'ai pas eu de réponse.

Aujourd'hui, la ministre est-elle en mesure de me fournir le nombre exact et définitif de garanties émises?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je remercie le député pour cette question.

Notre gouvernement a pris des mesures rapides et immédiates pour soutenir les entreprises canadiennes pendant la présente période. L'argent de ce programme circule et les entreprises de tout le pays reçoivent l'aide importante dont elles ont besoin.

M. James Cumming: Combien le Programme de crédit aux entreprises a-t-il reçu de demandes jusqu'ici?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, il s'agit de prêts importants qui nécessitent une diligence raisonnable et un processus décisionnel considérable de la part des institutions financières. Nous continuerons à faire preuve d'ouverture et de transparence au fur et à mesure que des informations précises nous seront communiquées.

M. James Cumming: Combien de temps faut-il pour recevoir une approbation de garantie de la Banque de développement du Canada?

• (1340)

L'hon. Mary Ng: Je tiens à assurer le député que nous allons faire tout notre possible pour soutenir les entreprises et les travailleurs pendant cette période névralgique.

M. James Cumming: Depuis mars, combien d'entreprises ont reçu un financement dans le cadre du programme de cofinancement du PCE?

L'hon. Mary Ng: Les programmes de prêts, en particulier le programme d'aide aux petites entreprises, ont vraiment aidé beaucoup d'entreprises. Plus de 630 000 prêts ont été accordés, et cela aide vraiment ces...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): De retour à M. Cumming.

M. James Cumming: Malheureusement, « beaucoup » n'est pas une réponse en ce qui concerne les entreprises dont j'essaie de parler.

En ce qui a trait aux modifications récemment annoncées pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, pouvez-vous me dire quand nous pourrions voir des personnes qui ont des revenus de dividendes être en mesure de présenter une demande?

L'hon. Mary Ng: Voilà une question très importante, monsieur le président.

Il n'y a rien de plus important pour moi et pour notre gouvernement que d'offrir ces mesures de soutien aux entreprises. Les petites entreprises qui satisferont aux critères élargis du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes travaillent très activement avec les institutions financières pour s'assurer qu'elles peuvent avoir accès à ces prêts le plus rapidement possible.

M. James Cumming: La ministre peut-elle me donner une idée du jour où cela se produira?

L'hon. Mary Ng: Les institutions financières travaillent d'arrache-pied pour s'assurer qu'elles pourront mettre cela à la disposition des entreprises.

M. James Cumming: Quand un propriétaire unique pourra-t-il obtenir ces prêts?

L'hon. Mary Ng: Nous allons travailler très fort et diligemment pour veiller à ce que ces entreprises et ces propriétaires uniques soient soutenus.

M. James Cumming: Pourront-ils y aller lundi?

L'hon. Mary Ng: Il n'y a rien de plus important que de veiller à ce que ces entreprises traversent la période difficile que nous vivons, et nos mesures sont...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons revenir à M. Cumming.

M. James Cumming: Que dites-vous de mardi?

L'hon. Mary Ng: Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est absolument crucial de soutenir ces entreprises. Notre engagement sera toujours de leur offrir du soutien.

M. James Cumming: Je n'arrive pas à obtenir une seule réponse claire à la moindre de ces questions.

Pouvez-vous me dire quelle est la marge de manœuvre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes?

L'hon. Mary Ng: Aujourd'hui, plus de 630 000 entreprises ont reçu de l'aide pour faire des choses comme payer des salaires — le complément de 25 % offert sous forme de subvention salariale — ou payer le loyer, les assurances et les services publics. C'est ce que ces prêts aident nos petites entreprises à...

M. James Cumming: Pour que les entreprises puissent avoir la certitude que le programme continuera d'être offert pendant un certain temps, combien de dollars reste-t-il dans le programme?

L'hon. Mary Ng: Je pense que vous allez voir que les entreprises d'un peu partout au pays avec lesquelles j'ai parlé apprécient vraiment que le gouvernement ait pris des mesures pour les aider pendant cette période difficile. Les entreprises qui reçoivent l'aide nécessaire sont, entre autres, des entreprises qui appartiennent à des femmes, des entreprises qui appartiennent à des Autochtones et les petites entreprises de nos collectivités. L'aide est répartie dans tout le pays. Nous allons continuer à...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons revenir à M. Cumming.

M. James Cumming: Combien de dollars? Ça ne peut pas être si compliqué. Combien de dollars?

L'hon. Mary Ng: Il y a 630 000 entreprises qui reçoivent de l'aide, et des milliers d'autres sont appelées à en recevoir en fonction des critères élargis. Nous allons continuer à faire le nécessaire pour aider les entreprises de l'ensemble du pays à traverser cette période difficile.

M. James Cumming: Quelqu'un de ma circonscription a dit qu'il avait attendu plus de quatre heures sur le portail d'accès à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Y a-t-il un problème avec ce portail, et si c'est le cas, quand sera-t-il réglé?

L'hon. Mary Ng: S'assurer que les entreprises reçoivent l'aide nécessaire pour le soutien des loyers commerciaux est absolument crucial en ce moment. Nous allons nous efforcer de faire en sorte que cette aide parvienne à ces petites entreprises. Le traitement des demandes se fait de façon graduelle et...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Vous avez le temps pour une dernière petite question, monsieur Cumming.

M. James Cumming: Enfin, le premier ministre a dit hier qu'une liste de toutes les organisations qui ont reçu de l'aide aux termes de la Subvention salariale d'urgence du Canada sera rendue publique. Quand cela se fera-t-il?

L'hon. Mary Ng: Nous nous sommes engagés à ce que les entreprises qui bénéficient de ce programme soient répertoriées sur une liste que sera rendue publique. Nous nous sommes engagés à le faire et nous le ferons.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous passons maintenant à M. d'Entremont, de Nova-Ouest.

Monsieur d'Entremont, allez-y.

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai une question pour la ministre des Pêches, mais je me suis dit que je devais d'abord vous faire part de ce qui suit. La Garde côtière canadienne effectue actuellement des recherches en raison de la perte d'un navire qui est survenue au large des côtes de Terre-Neuve. Depuis mon patelin, qui est une communauté de marins et de pêcheurs, je veux simplement transmettre mes pensées aux habitants de Terre-Neuve. Je veux leur dire que nous pensons à eux en cette période difficile.

Ma première question porte sur la pêche au homard. Au Cap-Breton, cette pêche est ouverte depuis le 15 mai, si je ne m'abuse. Le temps a été bon. Les pêcheurs y vont tous les jours. Déjà, le prix est descendu à 4,25 \$. L'instabilité des marchés va probablement le faire descendre davantage.

Que fait la ministre pour assurer la survie de l'industrie du homard?

• (1345)

L'hon. Bernadette Jordan (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier mon collègue pour ce qu'il a dit au sujet de la tragédie qui est survenue au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador, cet accident de pêche qui a coûté la vie à une personne. Bien sûr, en tant que peuple côtier, nous sommes tous solidaires de la population de Terre-Neuve en ce moment.

Nous savons que le secteur du poisson et des fruits de mer a été extrêmement touché par la COVID-19. Nous travaillons avec diligence pour nous assurer que nous soutenons l'industrie du mieux que nous pouvons. Nous avons mis plus d'un demi-milliard de dollars à la disposition des transformateurs et des pêcheurs pour qu'ils puissent faire face à cette tempête. Nous avons fait en sorte que les pêcheurs puissent bénéficier de la Prestation aux pêcheurs et de la Subvention aux pêcheurs, reconnaissant ainsi la nature unique de leur activité et le fait qu'ils ne peuvent pas accéder à certains de nos autres programmes.

Nous continuons à surveiller ce qui se passe dans l'industrie. Nous continuerons à nous assurer que nous faisons tout notre possible pour soutenir le secteur du poisson et des fruits de mer.

M. Chris d'Entremont: Monsieur le président, pour poursuivre dans cette veine, il convient de souligner que nous sommes toujours confrontés à des marchés instables, et ce, pendant une période prolongée. À ce stade-ci, les transformateurs sont rendus sélectifs dans leurs achats. Ils n'achètent pas de homards de réforme ni d'autres types de homards. Les usines se remplissent et les pêcheurs craignent que les transformateurs cessent d'acheter leurs produits avant la fin de la saison.

À quoi les pêcheurs peuvent-ils s'attendre, ou à quels types de programmes peuvent-ils s'attendre, si la saison est mauvaise?

L'hon. Bernadette Jordan: Monsieur le président, nous savons que c'est une saison très difficile pour nos pêcheurs. Nous savons également qu'en raison du déclin des marchés, nous avons dû prendre des mesures d'adaptation pour le secteur de la transformation afin de l'aider à mieux soutenir les pêcheurs. Nous avons investi 62,5 millions de dollars, ce qui permet aux transformateurs d'augmenter la capacité de leurs réfrigérateurs et congélateurs afin qu'ils puissent continuer à acheter des produits.

Comme je l'ai dit, nous continuerons à surveiller la situation et à nous assurer que nous faisons tout ce qui est possible pour soutenir nos pêcheurs. Il s'agit là d'une situation très difficile...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est de nouveau à M. d'Entremont.

M. Chris d'Entremont: Monsieur le président, je ne sais pas si la prochaine question doit s'adresser à la ministre des Pêches et des Océans ou au ministre des Transports.

Oakley Ryerson est un résidant de Nova-Ouest. Il envisage une carrière en mer et souhaite obtenir un brevet de capitaine de quatrième classe. Le problème, c'est qu'il ne peut pas passer l'examen de la vue. Il doit être apte à bien distinguer les couleurs.

Pour ceux qui sont hypermétropes ou myopes, il suffit de mettre des lunettes pour corriger la vue. Vous pouvez même piloter un avion. Quant aux navettes spatiales, je n'en suis pas sûr, mais qui sait? Vous pouvez maintenant porter des lentilles qui améliorent la perception des couleurs, mais Transports Canada ne les reconnaît toujours pas.

Le ministre des Transports peut-il aider M. Ryerson à exercer la profession qu'il a choisie?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports): Monsieur le président, je comprends la préoccupation soulevée par mon collègue à propos d'un des résidants de sa circonscription. Je lui demanderais de m'écrire pour m'exposer la situation. Nous avons des normes médicales concernant différents types d'emplois liés au transport, qu'il s'agisse des pilotes, des marins ou d'autres professions de ce genre, et ces normes doivent être respectées. Cependant, si le député me transmet les détails, j'examinerai personnellement le dossier.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Monsieur d'Entremont, il vous reste 20 à 25 secondes.

[Français]

M. Chris d'Entremont: Monsieur le président, les critères d'admissibilité à un soutien financier comprennent notamment le besoin de démontrer une perte de revenus significative au cours des mois de mars et d'avril. Or plusieurs PME du secteur touristique sont incapables de se qualifier, puisque leurs opérations débutent avec la saison touristique, à la fin mai ou au début juin.

Que va faire le gouvernement pour les aider?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, avant d'avoir accès à la Subvention salariale d'urgence, les demandeurs doivent remplir d'importants critères. Cependant, comme nous l'avons expliqué la semaine dernière, nous ajusterons les subventions salariales jusqu'à la fin du mois d'août, et nous examinerons les critères.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons passer à la députée de Saanich—Gulf Islands, sur la côte Ouest.

Madame May, vous avez la parole.

Mme Elizabeth May: Merci, monsieur le président.

Ma question porte sur le problème urgent de la crise de santé mentale au Canada. Ma collègue, Jenica Atwin, de Fredericton, a tenu ce matin une conférence de presse au cours de laquelle elle a utilisé l'expression « pandémie parallèle ». Nous devons faire face à une pandémie parallèle. Nous observons déjà une augmentation du nombre de suicides dans le Sud de l'île de Vancouver.

Ma question à la ministre est la suivante: y aura-t-il un financement direct pour les services communautaires de santé mentale, comme l'a demandé de toute urgence l'Association canadienne pour la santé mentale?

• (1350)

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, j'ai lu la lettre de la collègue de la députée aujourd'hui même, et je tiens à rassurer tous les députés que nous avons investi dans des mesures de soutien en santé mentale pour les Canadiens, non seulement avant la pandémie, mais aussi depuis.

Je rappelle à tous les députés qu'ils peuvent inviter leurs concitoyens à consulter le site Web et le portail Espace mieux-être Canada. Les Canadiens peuvent y trouver des ressources en ligne, ainsi que des liens vers des conseillers et d'autres professionnels — de vraies personnes, en chair et en os —, qui peuvent les aider à surmonter leurs diverses craintes.

Mme Elizabeth May: Ma prochaine question se rapporte à une autre urgence de l'heure: l'urgence climatique.

Cette semaine, nous avons appris que la concentration de gaz à effet de serre a atteint 417 parties par million. Voilà qui est sans précédent, non pas depuis des milliers d'années, mais bien depuis un million d'années. Les températures dans l'Arctique ont dépassé les 30 degrés Celsius, ou 86 degrés Fahrenheit, à l'intérieur du cercle arctique. Les partis reconnus à la Chambre ont créé des comités permanents pour se pencher sur des questions, mais le comité de l'environnement n'a pas été saisi de ce dossier. C'est d'ailleurs ce que nous avons demandé lors des négociations.

Quand les partis reconnus se souviendront-ils de la résolution d'urgence de juin 2019 selon laquelle nous sommes dans une situation d'urgence climatique, et quand se mettront-ils à faire ce qui s'impose pour remplir les engagements de 2020 dans le cadre de l'accord de Paris afin d'améliorer nos cibles?

L'hon. Marc Garneau: Monsieur le président, je remercie ma collègue de ses questions. Je tiens à lui rappeler que nous nous sommes engagés à atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050. Nous avons également pris l'engagement de dépasser les cibles que nous avons initialement établies pour 2030.

Nous sommes conscients que, parallèlement à la pandémie de la COVID, qui est le principal problème dans le monde aujourd'hui, il y a un autre problème qui touche la planète entière, à savoir les changements climatiques. Nous restons déterminés à atteindre ces cibles.

Mme Elizabeth May: Ma prochaine question s'adresse au ministre Blair, mais je dirai en passant que la dernière réponse ne tient absolument pas compte des obligations juridiques de l'accord de Paris pour ce qui est d'établir une nouvelle cible cette année.

Pour gagner du temps, monsieur le ministre Blair, revenons à votre dernière réponse aux questions de mon collègue, M. Paul-Hus. Les agents de l'ASFC traite chaque situation au cas par cas. Ils sont donc des milliers à exercer un jugement personnel et subjectif. Ce n'est pas acceptable.

Le ministre pourrait-il — je l'en implore — publier une directive ou un avis à l'intention de tous les agents de l'ASFC pour veiller à ce que, lorsqu'un parent direct sans statut — mari, femme, enfant d'un citoyen canadien — se présente à un point d'entrée, ce parent soit réputé autorisé à entrer au Canada pour un motif essentiel?

L'hon. Bill Blair: J'aimerais remercier la députée de soulever à nouveau cette question, qui est importante.

Nous avons travaillé très fort pour nous assurer de faire tout ce qui est possible pour garder les familles unies. En même temps, nous avons collaboré avec les provinces et les territoires, en écoutant les préoccupations des Canadiens pour faire en sorte que les déplacements transfrontaliers, en particulier à destination et en provenance des États-Unis, soient limités aux déplacements essentiels. Comme je l'ai dit, j'ai eu plusieurs conversations importantes et nécessaires avec nos partenaires provinciaux et territoriaux. Je crois qu'il y a consensus sur la voie à suivre, et nous travaillons avec beaucoup de diligence pour y arriver. Je tiens à assurer à la députée d'en face que nous avons donné des directives très claires aux agents de l'ASFC. J'estime que nos agents des services frontaliers ont fait, pour nous, un travail extraordinaire dans l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire. Par ailleurs, ils font un travail important pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens à notre frontière.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons maintenant entendre Mme Kwan, de Vancouver-Est.

Madame Kwan, la parole est à vous.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Quatre des cinq établissements mentionnés dans le rapport des forces armées étaient à but lucratif. Il est douloureusement clair que les profits passent avant le bien-être des aînés.

La ministre admettra-t-elle que le modèle à but lucratif laisse tomber nos proches et s'engagera-t-elle à évacuer l'aspect lucratif des soins de longue durée?

• (1355)

L'hon. Patty Hajdu: Comme le fait remarquer la députée d'en face, personne ne peut lire ce rapport ou entendre ces histoires sans ressentir une horreur et un dégoût absolus et sans exiger mieux pour les aînés qui font partie de notre vie.

Comme je l'ai dit à maintes reprises à la Chambre, notre gouvernement demeure résolu à travailler avec les provinces et les territoires pour que tous les aînés dans nos collectivités puissent vieillir dans la dignité et en toute sécurité.

Mme Jenny Kwan: Madame la ministre, si c'est le cas, je vais poser de nouveau la question. La ministre va-elle s'assurer que les centres de soins de longue durée se concentrent sur les soins donnés aux aînés, et non sur les comptes bancaires des propriétaires?

L'hon. Patty Hajdu: Comme la députée le sait fort bien, les soins de longue durée relèvent de la compétence des provinces et des territoires, et il existe des lois qui les régissent en conséquence.

Comme la députée le sait également, nous avons soutenu l'Ontario et l'ensemble des autres provinces et territoires tout au long de cette épidémie. Le premier ministre a été très clair...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole est de nouveau à Mme Kwan.

Mme Jenny Kwan: La ministre refuse-t-elle de répondre à la question parce qu'elle est d'accord pour que les profits passent avant les soins?

L'hon. Patty Hajdu: Je trouve dommage que la députée essaie de me prêter des propos que je n'ai pas tenus.

Je suis toutefois d'accord pour dire que les soins de longue durée doivent faire l'objet d'une réforme, et je pense que toutes les provinces et tous les territoires, de même que tous les Canadiens, savent que nous devons faire mieux.

Mme Jenny Kwan: C'est simple pour la ministre. Elle n'a qu'à répondre à la question.

Est-elle prête à défendre les soins à but lucratif pour les aînés? Est-elle également favorable aux soins de santé privés à but lucratif?

L'hon. Patty Hajdu: Ce que je suis prête à défendre, c'est le droit de tous les Canadiens de vieillir en sécurité et avec dignité.

Mme Jenny Kwan: Pour la ministre, quelle est la différence? Pourquoi mettre en vente les soins prodigués aux aînés?

La ministre s'engagera-t-elle à évacuer l'aspect lucratif des soins de longue durée?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je pense que la députée d'en face sait que la seule façon de réformer réellement les soins de longue durée consiste à travailler avec les provinces et les territoires — en fait, avec tous les ordres de gouvernement — pour faire en sorte que les gens qui ont passé leur vie à prendre soin de nous et à nous élever puissent vivre leurs derniers jours dans un milieu bienveillant et réconfortant...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Revenons à Mme Kwan.

Mme Jenny Kwan: Je pense que la ministre sait ce dont nous avons besoin: des normes nationales pour les soins prodigués aux aînés.

Les centres de soins de longue durée Revera appartiennent à l'Office d'investissement des pensions du secteur public. Puisque le gouvernement est propriétaire de ces centres, l'armée a-t-elle été envoyée là-bas pour connaître le sort des aînés qui s'y trouvent?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, nous savons qu'il est important de travailler avec toutes les provinces et tous les territoires, à qui il incombe de protéger les aînés dans ces établissements de soins. C'est ce que nous faisons depuis le début de l'éclatement du coronavirus, et c'est ce que nous continuerons de faire pour protéger la vie des aînés et renforcer leur protection.

Je le répète, monsieur le président, nous allons travailler avec les provinces et les territoires pour établir un plan à plus long terme afin que les aînés puissent vieillir avec dignité et en toute sécurité.

Mme Jenny Kwan: Le gouvernement a une responsabilité claire à cet égard. Que fait le gouvernement pour garantir les normes de soins dans les établissements Revera, dont il est propriétaire?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, la compétence en matière de soins de longue durée relève des provinces et des territoires. Cela étant dit, monsieur le président, nous sommes là pour les provinces et les territoires depuis l'apparition du coronavirus et, comme la députée d'en face a clairement ou probablement entendu le premier ministre le dire, nous serons là pour les provinces et les territoires, car tous les aînés ont le droit de vieillir dans la dignité...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): De retour à Mme Kwan.

Mme Jenny Kwan: Je n'ai pas entendu de réponse, monsieur le président. La réponse est donc « rien ».

Pensez-vous que les familles des aînés qui se trouvent dans ces établissements veulent entendre ces excuses concernant les questions de compétence?

La ministre ne pense-t-elle pas que les familles veulent entendre que le gouvernement fédéral fait tout en son pouvoir pour prendre soin de leurs parents?

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Je rappelle aux députés qu'ils doivent adresser leurs questions à la présidence.

La ministre a la parole.

L'hon. Patty Hajdu: Merci, monsieur le président.

Bien franchement, je ne pense pas que les familles se soucient de savoir quel ordre de gouvernement a la responsabilité de prendre soin de leurs aînés. Selon moi, ce qui compte pour elles, c'est qu'on s'occupe bel et bien de leurs aînés. C'est d'ailleurs l'avis du premier ministre, ainsi que du gouvernement. Voilà pourquoi nous sommes intervenus de plein gré afin de faire savoir aux provinces et aux territoires que nous serons là, à leurs côtés, pour veiller à ce que tous les aînés aient le droit de vieillir dans la dignité et de recevoir des soins.

[Français]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons donner la parole à Mme Gill, de la circonscription de Manicouagan.

Madame Gill, vous avez la parole.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le président, ma question s'adresse au premier ministre qui, tout à l'heure, nous a bien dit que l'aide du gouvernement était destinée à ceux qui sont le plus dans le besoin et qui sont les plus vulnérables.

Je viens d'une circonscription où beaucoup de gens vivent de l'industrie touristique. Je ne sais pas si le premier ministre a lu les journaux hier, mais on prévoit, au Québec, 4 milliards de dollars de pertes jusqu'en mars 2021 pour le seul secteur de l'hébergement touristique. Le secteur des services, lui, perdra 93 000 emplois.

Comment puis-je justifier auprès de mes concitoyens le fait qu'un parti politique, qui n'en a pas besoin, ait déjà vu la couleur de l'argent de la Subvention salariale d'urgence, alors que des gens de chez nous n'y ont pas encore accès en raison de la nature saisonnière de leur travail? Ces gens n'ont pas vu la couleur de l'argent offert grâce à ces programmes.

• (1400)

L'hon. Bill Morneau: Nous pensons qu'il est très important de protéger les employés du pays dans tous les secteurs de l'économie. Grâce à cette approche, il y aura plus d'emplois après la pandémie et la situation économique sera meilleure. Nous maintiendrons cette approche.

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, c'est la mauvaise approche. On est en train de dire que l'on protège les emplois du Parti libéral du Canada, qui n'a pas besoin d'argent.

Je vais poser une question semblable à la précédente. Les pêcheurs de ma circonscription ne se sont pas admissibles à la Subvention salariale d'urgence. On leur a créé un autre programme, qui n'est pas tout à fait le même et qui ne répond pas vraiment à leurs besoins. Or un gouvernement dont l'aile politique — et non pas l'aile parlementaire — n'a pas vraiment besoin d'argent prend de l'argent dans la caisse, mais laisse les pêcheurs se débrouiller avec des programmes moins généreux qui ne répondent pas à leurs besoins.

Que dois-je dire aux pêcheurs de ma circonscription?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous savons que plusieurs secteurs de l'économie partout au pays font face à des difficultés. C'est pour cela que nous avons retenu une approche dont les critères sont cohérents pour tous les employés de tous les secteurs. Nous avons aussi instauré des mesures particulières pour aider certains secteurs, comme celui de la pêche.

Nous allons maintenir notre approche, car nous pensons que c'est la meilleure façon de protéger les employés et notre économie.

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, je ne suis toujours pas satisfaite. On dit que la meilleure façon de procéder est de donner de l'argent à l'aile partisane du Parti libéral du Canada, tandis qu'il y a des gens qui ne reçoivent rien.

Que dois-je dire aux travailleurs saisonniers, qui n'ont absolument aucune garantie pour leur avenir? Je suis incapable de retourner dans ma circonscription et de dire que je suis fière du travail du gouvernement et de ce que nous faisons à la Chambre. Il est vrai que la Chambre est maintenant fermée, je l'avais oublié.

J'ai beaucoup de difficulté à accepter que l'on se préoccupe des employés du Parti libéral pour la prochaine campagne électorale, alors que des communautés de chez nous sont en train de mourir parce qu'elles ne vivent que d'une seule activité économique.

Je suis incapable de leur dire que je n'ai pas honte de ce qui se fait présentement.

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous avons jugé nécessaire de mettre en place des programmes d'urgence pour répondre à la crise pendant cette pandémie. C'est notre approche.

La Subvention salariale d'urgence est un programme qui vise clairement à s'assurer que les employés sont protégés et qu'ils restent en lien avec leur employeur. Pour sa part, la Prestation canadienne d'urgence est très importante pour les gens qui n'ont pas d'emploi.

Nous allons donc maintenir notre approche visant à aider au moyen de critères cohérents tous les employés et tous les gens de partout au pays qui connaissent des difficultés dans n'importe quel secteur de l'économie.

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, je crois que l'honorable ministre des Finances vit dans une tour d'ivoire. Non, il ne protège pas tous les emplois et il ne protège pas tous les secteurs de l'économie.

Encore une fois, un parti qui n'a pas besoin d'argent a pourtant déjà obtenu des subventions. Par contre, des gens qui ont besoin de cet argent, qui vont travailler à perte ou qui ne savent pas s'ils vont même travailler cet été n'ont absolument rien. Je suis incapable de justifier cela.

J'aimerais au moins savoir si le gouvernement a honte de cette façon de faire. Quand on a une conscience, on finit par vouloir corriger ce qu'on a fait. Les libéraux vont-ils rendre cet argent?

Le ministre des Finances va-t-il aider tous les secteurs de l'économie, dont le tourisme, les pêches et les travailleurs saisonniers?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, je voudrais remercier la députée.

Notre approche repose sur des critères cohérents. La Subvention salariale d'urgence est destinée à tout secteur de l'économie qui connaît une diminution de revenus de 30 % ou plus. Cette mesure est très importante pour les organisations qui sont dans une situation très grave, puisqu'elle nous permet de protéger leurs employés. Nous offrons aussi la Prestation canadienne d'urgence aux autres employés, ceux qui sont privés de revenus à cause de la COVID-19.

Nous allons donc maintenir notre approche pour que la situation demeure aussi bonne que possible et pour que notre économie fonctionne après la pandémie.

• (1405)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous allons maintenant entendre notre dernière série d'interventions, et c'est Mme Jansen, de Cloverdale—Langley City, qui prendra la parole.

Madame Jansen, c'est à vous.

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par saluer les courageux serveurs et serveuses du restaurant local, Earls, et de Browns Socialhouse, qui ont rouvert leurs portes cette semaine pour le service à table. Ici, en Colombie-Britannique, nous commençons à retrouver un semblant de vie normale, et c'était extraordinaire de voir la rapidité avec laquelle les petites entreprises ont su adapter leurs établissements pour assurer la sécurité de leurs travailleurs et de leurs clients, tout en permettant aux gens de reprendre le train-train de la vie. Vous êtes vraiment formidables. Merci d'avoir pris les devants.

Monsieur le président, ici, dans ma circonscription, j'ai récemment eu un entretien avec la mairesse de la Ville de Langley. Elle voulait savoir si j'avais un moyen d'avoir accès à de l'équipement de protection individuelle, car les pompiers locaux sont sur le point d'en manquer. Hier encore, j'ai parlé avec le représentant d'un refuge pour sans-abri de la région, qui est également à la recherche d'équipement de protection individuelle.

La Dre Tam dit aux Canadiens de porter des masques en public, mais je me demande si la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement pourrait nous dire où exactement nous allons nous procurer tous ces masques, compte tenu de la pénurie actuelle.

L'hon. Anita Anand: Je tiens à préciser que notre priorité, en tant que gouvernement fédéral, a été de répondre aux demandes des provinces et des territoires en matière d'équipement de protection individuelle pour les travailleurs de la santé de première ligne. C'est notre priorité, et nous n'avons ménagé aucun effort pour nous procurer des produits sur les marchés nationaux et internationaux. Nous nous efforçons maintenant de trouver activement des moyens d'aider les grandes organisations de tout le pays à répondre aux besoins en équipement de protection individuelle, et je continuerai à informer la Chambre des progrès que nous réaliserons dans ce dossier.

Mme Tamara Jansen: Un article du *Globe and Mail* a révélé que les commandes de masques N95 par le gouvernement ne cessent de diminuer. Nous sommes passés de plus de 200 millions de commandes à 100 millions, selon une source fédérale.

Monsieur le président, d'après ce qui est rapporté sur le site Web du ministère, le nombre de masques N95 commandés continue de baisser. La ministre peut-elle nous dire pourquoi nous semblons toujours avoir du mal à fournir de l'équipement de protection individuelle aux Canadiens?

L'hon. Anita Anand: Ce n'est un secret pour personne: nous sommes en concurrence avec le monde entier pour obtenir des masques N95 et d'autres fournitures. L'approche du gouvernement du Canada consiste donc à diversifier les chaînes d'approvisionnement à l'échelle internationale et à renforcer et réoutiller l'industrie nationale afin que nous puissions disposer de ces fournitures à l'avenir.

Pour ce qui est des chiffres publiés sur notre page Web, nous avons conclu des contrats à court et à long terme...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): La parole revient à Mme Jansen.

Mme Tamara Jansen: Oui, je crois comprendre qu'un certain nombre de fabricants de masques chinois ont été nationalisés et que des produits destinés aux Canadiens ont été confisqués par le gouvernement du Parti communiste chinois. La baisse des commandes de N95 est-elle attribuable, dans les faits, à l'annulation de contrats?

L'hon. Anita Anand: En ce qui concerne les masques N95, je voudrais garantir à la députée et à la Chambre que nous avons de nombreux contrats en place afin de nous en procurer, notamment auprès de 3M aux États-Unis, dont les masques traverseront la frontière chaque semaine au cours du prochain mois.

Mme Tamara Jansen: Voilà qui ne répond pas vraiment à ma question. La nationalisation des fabricants chinois a-t-elle entraîné l'annulation de certaines de nos commandes?

L'hon. Anita Anand: Nous disposons d'aide sur place en Chine. Nous pouvons compter sur notre ambassade et sur d'autres entreprises qui veillent activement à ce que les fournitures qui quittent la source manufacturière se rendent jusqu'à l'entrepôt. Plus de 40 envois aériens de masques et d'autres fournitures sont arrivés au Canada. Nos chaînes d'approvisionnement fonctionnent même si le marché international est fortement concurrentiel.

Mme Tamara Jansen: Nous savons que le Canada a reçu de la Chine plusieurs millions de masques N95 inférieurs aux normes. Quel est le nombre total de masques inférieurs aux normes qui sont arrivés?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, comme il a déjà été expliqué à la Chambre, environ huit millions de masques ont été jugés non conformes aux normes par l'Agence de la santé publique du Canada et ont été utilisés à d'autres fins dans d'autres secteurs du réseau.

Mme Tamara Jansen: Lors d'une séance précédente, le sous-ministre nous a informés que le gouvernement avait approché Medicom afin de produire de l'équipement de protection individuelle. Combien d'autres entreprises a-t-il approchées pour ce contrat?

• (1410)

L'hon. Anita Anand: Nous avons agi de toute urgence afin de nous procurer des fournitures pour les travailleurs qui oeuvrent en première ligne dans le secteur des soins de santé. Nous cherchons maintenant aussi à lancer des concours afin de nous procurer de l'équipement de protection individuelle. Il s'agit d'une approche à plusieurs volets, et notre priorité consiste à fournir des fournitures aux travailleurs de première ligne le plus rapidement possible.

Je vous remercie beaucoup.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Avant de lever la séance, je tiens à souligner que nous avons ici une autre preuve de réussite de la part de la formidable équipe ici réunie à la Chambre des communes. Des efforts colossaux ont été déployés, même depuis hier soir, pour organiser la séance d'aujourd'hui. Je présente mes compliments à tous les députés ici présents à la Chambre et à tous ceux qui se sont joints à nous par l'entremise de la conférence virtuelle.

[Français]

Le Comité est maintenant ajourné jusqu'à demain midi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>